



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

MERCURE GALANT



DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.
AVRIL 1698.



EN VENTE A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donne tous jours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS;
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant,

M. DC. XCVIII.

Avec Privilège du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à présent de bien écrire les noms de Famille employez dans les Mémoires qu'on envoie pour ce Mortaire, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Mémoires dont on ne se peut servir. On réitère la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Mémoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tout, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licencieux. On

A ij

A V I S.

pré seulement ceux qui les envoient
 & sur tout ceux qui n'écrivent que
 pour faire employer leurs noms dans
 l'article des *Enigmes*, d'affranchir
 leurs *Lettres* de port, s'ils veulent
 qu'on fasse ce qu'ils demandent.
 C'est fort peu de chose pour chaque
 particulier, & le tout ensemble est
 beaucoup pour un *Libraire*.

Le *Sieur Brunet* qui debite pré-
 sentement le *Mercur*, a rétabli les
 choses de manière, qu'il est toujours
 imprimé au commencement de cha-
 que mois. Il avertit qu'à l'égard des
Envois qui se font à la *Campagne*,
 il fera partir les paquets de ceux qui
 le chargeront de les envoyer avant
 que l'on commence à vendre icy le
Mercur. Comme ces paquets seront
 plusieurs jours en chemin, *Paris* ne
 laissera pas d'avoir le *Mercur*.

A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, ouire qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit. & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que sous avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye du dit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

des paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'ils les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera exécuté avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.





RECEVU

CALAN



AVRIL 1698

LES Vers qui servent
de commencement à
votre Lettre, peignent
parfaitement bien la bonté
du Roy, qui dans des grandes
choſes qu'il a faites depuis
qu'il gouverne son Royaume

A iij

8 MERCURE

par luy-même, n'a jamais eu
en veuë que le bien public,
jusqu'à se faire enfin une gloi-
re de renoncer à ses Conquê-
stes pour assurer le repos de
ses Sujets.

SUR LA PAIX.

SONNET.

L'Invincible LOUIS ar-
reste son tonnerre,
L'amour de ses Sujets desarme
son courroux,
Et l'Europe le voit malgré tous
ses jaloux,

E GALANTE.

**Le Maître de la Paix, ainsi que
de la Guerre.**

**Ces Canons dont le bruit a fait
trembler la terre,**

**Ne font plus retentir que d'a-
greables coups,**

**Et le Peuple charmé d'un chan-
gement si doux,**

**Voit l'orgueil des Titans se briser
comme un verre.**

**Ce grand Roy qui par tout fait
redoubter les Lix,**

**Satisfait des Lauriers que son
bras a cueillis,**

**Trouve enfin son repos dans le
sein de la gloire.**

40 MERCURE

Il cede au bien public ses droits de
Conquerant,
Et pour sceller la Paix d'une
double victoire,
Il gagne sous les cœurs par les Pla-
ces qu'il rend.

Ce Sonnet est de Made-
moiselle de Razilly, qui ne
pouvoit mieux employer son
heureux talent pour la Poësie,
qu'à faire connoître ce que
la France doit à son Auguste
Souverain, Si son zele est à
louer, on ne doit pas moins
estimer celui de M^{de} de Port,
Auteur de l'Ouvrage que vous

GALANT. M

allez lire. Il est Fils de M^r le
Procureur du Roy de Verdun
sur Garonne.

DISCOURS

Sur la Grandeur du Roy.

LA joye generale & univ^{er}selle de la Paix ne doit
éclater ailleurs, ny plus vive-
ment, ny plus justement que
dans la France. Nous voyons
que nostre invincible Monar-
que est couvert d'une gloire
immortelle, que sa prudence
vient de couronner une infi-
nie d'actions heroïques par

12 MERCURE

une action bien plus belle & plus éclatante; c'est à dire, que par une grandeur d'âme qui luy est propre, il vient de donner la Paix à toute l'Europe. Y a-t-il rien de plus grand, de plus magnanime? Que tous les beaux esprits composent de brillans Panegyriques, que chacun témoigne par tous les endroits possibles son juste ressentiment. Ah, que ceux là seront heureux, qui auprès de nostre grand Prince pourront tenir dignement la place que tenoient autrefois auprès d'Alexandre ceux qu'il

GALANT. 12

avoit attirez, pour laisser aux
siecles suivans le tableau de
son courage & la memoire de
ses actions.

Puis que c'est un temps où
tout le monde a l'ame ravie,
où tout le monde doit faire
connoistre sa joye par des
chants d'allegresse, où tout le
monde doit faire voir ses
transports par ses expressions,
je veux montrer la sensibilité
avec laquelle j'admire la gran-
deur du Heros de la France,
le Heros qui vient de donner
à des Rois liguez contre luy
des déplaisirs mortels, & ré-

14 MERCURE

jouer tout son Empire par ses vertus & par ses exploits, dont le souvenir doit estre éternel.

A-t-on jamais vû une vertu militaire égale à la sienne? Qui a jamais comme luy conduit des Armées, assiégé des Places, pris des Villes, passé des Rivières, campé avec un si bon ordre, combattu avec tant de bravoure, gagné des batailles si nombreuses, vaincu ses Ennemis par la force, dissipé par l'adresse, lassé & consumé par une sage prudence? Ce vaillant Prince revenoit à la fin de chaque

GALANT: 17

Campagne chargé des dépouilles de ses Ennemis, & les pressant enfin avec un courage invincible, les ayant réduits à la dernière des nécessitez, il leur donne la Paix, & par une générosité inouïe il leur épargne la honte de la lui demander.

Souverains, autrefois Ennemis de la France, reconnoissez maintenant la justice de nos armes. Admirez, malgré la confusion dont vous estes couverts, la bonté de nostre Roy, pour éteindre les feux d'une guerre que vous aviez

16 MERCURE

malheureusement allumés, se
confessez que de toutes les
Puissances de l'Univers, aucune
ne s'approche de la grandeur
de la France.

La grandeur est, ce me
semble, un assemblage de
qualitez héroïques, tant spiri-
tuelles que corporelles, qui
méritent celui qui en est doué
au dessus des autres hommes.
Il ne falloit autrefois que pos-
séder la seule valeur, que ga-
gner quelques batailles, que
vaincre quelquefois les Enne-
mis, pour mériter le surnom
de Grand. Que ceux de l'Anti,

GALANT. 17

quité, à qui ce nom a esté donné, sont heureux d'estre nez dans un siècle, où une partie des qualitez qui sont presentement necessaires à ce titre, suffisoit pour estre appelez Grands. Ils sont encore heureux de ce qu'ils ont la possession de ce titre depuis longues années, & que les Grands d'aujourd'huy ne font que diminuer l'admiration qu'on avoit pour eux, sans le leur faire perdre. Mais que ceux des siècles à venir, qui dans les premiers temps auroient sans doute jouy de ce privilege, sont mal-

Avril 1698.

B

18 MERCURE

heureux d'avoir pour modele

LOUIS LE GRAND :

Faut-il que celuy qui durant sa vie fait le bonheur de l'Europe, fasse après sa mort le chagrin de ceux, qui ont, ce semble, quelque droit d'aspirer à estre l'un nommez Grands ?

Mais que **LOUIS** sera peut-estre malheureux luy-même par sa propre grandeur ! car il est à craindre que nos Neveux ne croient pas tant de choses dont nous sommes étonnez, & que le passé n'a jamais vûës.

Cela ne le jette point dans les defauts où précipite ordi-

GALANT. 19

nairement la Grandeur. Il a reconnu que toutes ces faveurs estoient des dons du Ciel, & que dans sa protection l'homme ne pouvoit soutenir au milieu des dangers, & que ses prosperitez ne sont pas durables, si elles ne sont appuyées d'une solide vertu. Aussi il ne se feroit de son pouvoir que pour la gloire de celuy duquel il l'a reçu.

Il avoit depuis long temps arresté les debauches par ses Ordonnances, pûhl le Blasphême par ses Declarations, aboli les Combats singuliers

B 1)

20 **MERCURE**

par les Edits. Enfin depuis le moment heureux qu'il monta sur le Trône, il a sans cesse travaillé, à la gloire du vrai Dieu qu'il adore, à l'augmentation de la vraie Religion qu'il professe, en s'apliquant sans relache à la destruction du vice, & de tout ce qui n'est point de la veritable foy: Le Mensonge ancanti, les Temples où il estoit publié, demolis, les Eglises bâties dans toute la France, seront de perpetuels Monumens de cette verité. Il a sçu corriger, surmonter, changer en mieux

GALANTI

les mœurs, les inclinations & le génie de la plupart de ses peuples, en remportant à toute heure des Victoires non sanglantes sur ceux que le malheur de nos Pères avoit séparés de la Foy. Enfin il soutient dignement la qualité éminente de Roy Tres-chrétien. Comme il est le fils aîné de l'Eglise, il veut que ceux dont il est le Père, rentrent dans le giron sacré de cette Sainte Mere. Tout cela seroit vain & inutile, mais encore condamnable, si l'ambition en eust esté le mobile. Sa pru-

22 MERCURE

dence, sa sagesse, sa patience, sa moderation, sont des témoignages authentique que le seul Esprit de Dieu animoit ce Grand Roy. Car quoique par les loix de la Guerre reçues parmi tous les Chrétiens, il eust pû faire verser à ses Ennemis jusqu'à la dernière goutte de leur sang, il a néanmoins épargné autant qu'il luy a esté possible, ceux de qui il n'auroit receu que des outrages odieux, & cruantez sanglantes, & craignant d'exercer des hostilitéz illicites, il n'a cherché qu'à soumettre

GALANT. 23

ses Ennemis plutôt qu'à les perdre , ayant toujours devant les yeux que la Puissance des Rois ne doit jamais estre injuste. Dans cette créance certaine , il a eu tous les ménagemens d'un Vainqueur prudent & sage , ses Ennemis eux-mêmes prêchent cette vérité. [Aussi la Grandeur qui jusques icy n'a esté que l'objet de la haine , & de l'envie de tous les Etats du Monde , va estre désormais l'objet de leur amitié & de leur admiration.

On hait d'ordinaire ce qui

24 MERCURE

rabaisse & ce qui humilie ;
parce que cela nous fait sentir
la privation où nous sommes
de certains biens , c'est à dire,
de certaines qualitez que nous
aimons , & par une cupidité
ardente qui suit toujours cette
haine , nous envions ces per-
fections. C'est là justement la
disposition où estoit toute la
Terre, singulierement des Puif-
sances voisines de nôtre Em-
pire, à l'égard de nôtre illustre
Monarque. Sa sagesse dans ses
desseins , sa prudence dans ses
actions , leur estoit une chose
insupportable. Cette haine a
esté

esté étouffée en quelque sorte par le besoin qui a plié insensiblement leur ame au respect & à l'estime pour la grandeur de Louïs ; & desespérant de pouvoir s'élever aussi haut que luy , ces envieux Voisins aiment mieux estre participants de ses biens en se soumettant à luy.

Cependant sur des craintes imaginaires , & des défiances artificieusement inspirées , les interets sont confondus , la foy violée , & les Traitez méprisez. D'abord toute l'Europe paroist en armes , & est su-

Avril 1698. C

26 MERCURE

bitement liguée contre notre grand Roy, mais seulement jusqu'icy pour faire trouver à ses armes invincibles avec beaucoup plus de résistance, beaucoup plus de gloire, & cette union sera un juste sujet d'admiration dans la dernière postérité.

Tant de Potentats unis, tant de Troupes levées, tant de Corps d'Armées campés de toutes parts, nous faisoient voir un peril si prés, que nous condamnions avec tout l'Etat les mouvemens si genereux de son courage, mais un mo-

ment après nous nous tinmes
assurez de vaincre avec Sa Ma-
jesté. Le torrent de ses premie-
res conquêtes d'Allemagne
& de Flandre semble ne point
intimider nos Ennemis ; soit
parce que le trouble où ils
estoyent leur tenoit caché le
danger funeste qui les mena-
çoit, soit parce qu'ils croyoient
qu'une malheureuse & longue
résistance nous affoibliroit de
telle sorte, qu'ils pourroient
venir fondre sur nous ; &
partager nostre Empire ; selon
l'ambitieux & ridicule dessein
qu'ils en avoient conçu.

28 MERCURE

Mais quelle a esté vostre surprise, orgueilleux Allicz, lors que vous avez vû que neuf Campagnes, ou pour mieux dire, neuf Victoires, ont élevé des trophées imperissables au Grand Loüis? Puis que vos Pays desolez, vos Provinces ravagées, vos plaines couvertes de morts, vos champs ruisselans de sang; puis que tous ces affreux spectacles ne vous ont pas fait reconnoistre, mais vous jettoient dans un accablant & malheureux desespoir, considerez à cette heure en repos la valeur & la

GALANT. 29

bonté tout ensemble de nostre Monarque invincible. Il ne se prévaut pas de l'obeissance perpetuelle que la fortune se plaist, pour ainsi dire, de rendre à luy seul, il ne veut pas porter ses victoires aussi loin que le bonheur de ses armes demande.

C'est vous, ô Louïs, qui estes l'arbitre de la Paix & de la Guerre. Vous reglez le monde entier comme il vous plaît, vous avez entre vos mains la destinée des hommes. En vain cherche-t on à s'opposer à vos raisonnables desseins, vous

C iij

30 **MERCURE**

ſçavez rendre inutiles les efforts des jaloux de voſtre grandeur, & punir la témérité de vos Ennemis.

Tant de Bataillons rompus, tant d'Armées en deſordre, tant de murailles renverſées, tant de Villes emportées malgré une réſiſtance opiniâtrée, tant de Provinces conquiſes par le Heros de la France, tant d'efforts ſurprenans dont les Generaux ennemis doüez d'une valeur conſommée, ont eſté les témoins, tout cela rendra ſa gloire immortelle.

Il ſembloit que la France

auroit assez fait de résister,
 dans cette rencontre, & de se
 contenter de conserver les
 Frontières; car que peut-on
 espérer de trois petits Corps
 d'Armée contre un monde
 d'Ennemis? Neanmoins les
 Generaux ne respirant que
 pour la gloire de leur Prin-
 ce, & pour la réputation de
 leur Patrie; & le Soldat ani-
 mé par le courage du Capitai-
 ne vont au delà. L'Ennemi
 paroist, on l'attaque, on le
 repousse, on le bat, on le dé-
 fait, on le dissipe par des com-
 bats réitérez. Puis que là, re-

32 MERCURE

traite auroit esté loüable, la
défensive glorieuse, que sera-
ce donc de l'attaque & de la
victoire? Il est vray, je l'avouë,
que les Conseils de Louïs
font des leçons qui montrent
le chemin qui conduit infail-
liblement à la Victoire. Les
instructions de ce sage Prince
sont le soutien de nostre Mo-
narchie & la source de nos
triomphes. Elles ont assujetti
la force, vaincu le nombre,
méprisé les richesses, dédaigné
la politesse, éclipsé la vertu
même des autres Rois.

Depuis quelques années il

ne paroissoit que la foudre à la main, mais aujourd'huy il se defarme luy-même, & par une bonté paternelle, une clemence magnanime, une moderation incroyable, une generosité extraordinaire, il donne la Paix à l'Europe, & change en d'heureuses alliances des guerres, qui par mille differens engagements sembloient devoir estre éternelles, & qui avoient déjà ravagé la plus belle partie de l'Univers. Cet incomparable Medecin met en œuvre les remedes les plus puissans & les plus exquis, il

34 MERCURE

n'oublie rien de tous les secrets de son art , pour faire prendre de nouvelles forces à toute l'Europe , ce Corps malade, ou pour mieux dire, blessé à mort.

Qu'il est glorieux au milieu de la Flandre, bien avant dans l'Ailemagne, sur les dernieres limites de la Catalogne, avec des Troupes accoutumées à vaincre, de redonner des Villes & des Provinces, & par une generosité dont nous n'avons point d'exemple , d'offrir la Paix à des conditions si honorables aux Vaincus.

Ce n'est point le hazard qui conduisoit toutes les Victoires, mais la fortune se regloit par son esprit, ce qui nous doit faire comprendre qu'elles auroient esté de longue durée. Néanmoins dans la fécondité de ses victoires, Louis s'arme de la valeur & de la modération. La première le rend redoutable, la dernière luy fait préférer le repos du monde au sensible plaisir de vaincre & de conquérir. L'une l'oblige de donner ce qu'il peut conserver sans peine, l'autre l'engage à quitter les delices de la

36 MERCURE

viçtoire , pour delivrer l'Europe des malheurs de la guerre :

Quoy que tant de viçtoires püssent luy faire concevoir l'esperance de posseder quelque jour l'Empire de toute la Terre , considérez pourtant avec quelle bonté il s'oublie soy-même , pour ne songer qu'à reparer les pertes des autres. Il se remet en deça des limites qu'il avoit passées de si loin , il redonne des Places & rend tout un Pays ; il rétablit le Duc de Lorraine . & laisse à l'Empereur le choix entre quelques Places , & c'est

ainsi que juste & plein de bonté pour ses Ennemis, désintéressé & facile pour ce qui le touche, il trouve le secret d'appaiser une cruelle guerre en réparant les dommages des uns, en donnant tout aux autres, & se contentant pour luy de la gloire qui suit une action si noble & si genereuse.

Nos Ennemis reconciliez trouvent chez nous toute sorte d'avantages, & y viennent chercher les fruits de la Paix. Ils partagent avec nous nos vendanges & nos moissons, & tout ce qu'on recueille dans

38 MERCURE

nos fertiles terres de delicieuz
& de nec: flaire. Il est vray que
nous nous dédommageons
avec usure en leur enlevant
quelque chose de plus pre-
cieux, puis qu'ils nous don-
nent une Princesse qui est la
gloire du Sang de nos Rois ;
& qui fait aujourd'huy l'orne-
ment de nostre Cour.

Peut-on si bien soutenir la
qualité de Grand ? Tous ces
avantages extérieurs dont nô-
tre Heros se trouve le maître,
le remplissent-ils tellement,
qu'il s'imagine que cette qua-
lité n'a pas besoin d'estre sou-

GALANT: 39

tenuë par celle de l'esprit & de la vertu? Redonner des Enfans à l'Eglise, quoy de plus Chretien? Calmer toute l'Europe, quoy de plus magnanime? Pardonner à ses Ennemis, quoy de plus genereux? Rétablir les Vaincus, quoy de plus loüable? Ceder ce qu'on a justement conquis, quoy de plus glorieux? Estre le favori de la fortune avec toute la moderation imaginable, quoy de plus grand? Pour moy je connois, je sens, j'admire avec toute la terre cette grandeur. Habiles Ecrivains, sçavans Panegyri-

40 MERCURE

tes , impatiens de raconter les actions éclatantes de Louis le Grand , vous pouvez maintenant les repasser toutes ; elles demeueroient comme étouffées par le grand nombre.

L'Auteur du Discours qui suit en a déjà donné plusieurs autres , qui ont extrêmement plu , sur différentes matieres.

DISCOURS

Sur l'Ainé des Jumeaux.

J'Estois l'autre semaine Monsieur, dans une maison où l'on parloit de deux

GALANT. 41

illustres Officiers de Robe ,
qui avoient autrefois esté re-
ceus le même jour , & dont
celuy qui avoit esté installé le
premier dans la Charge venoit
de monter. Cela me donna
lieu de dire , que c'estoient
deux Jumeaux dont l'un avoit
le titre & le droit d'aîné par
son installation, qui avoit pré-
cédé celle de l'autre. Cette
idée de Jumeaux ne déplut pas
dans l'application , mais on
me contesta en general le ca-
ractere d'aîné pour le premier
des Jumeaux , qui vient le pre-
mier au monde , & quelques

Avril 1698.

D

42 MERCURE

Dames qui crurent qu'il appartenoit aux personnes de leur Sexe de parler sur ce sujet, estant un fruit qui croist chez elles, - *Illarum qui crescit in alvo*, soutinrent que l'aîné des Jumeaux estoit celuy qui naissoit le dernier. Cela me surprit, que le puisné pût estre nommé l'aîné ; car l'aîné, disent les Genealogistes des mots, vient de *ante natus*, qui est né devant les autres. Et sans avoir recours à l'origine latine, Pasquier dit que de son temps on écrivoit *ainsné*, qui signifie en François né devant, car

alors ~~ais~~ avoit le sens de de-
vant. Ainsi faire du puîné l'aî-
né, c'est comme qui diroit,
que celuy qui est derriere est
d'avant. Je leur dis qu'un seul
exemple pouvoit décider la
question, sçavoir celuy d'E-
saii & de Jacob jumeaux, dont
Esaii fut l'aîné, parce qu'il
sortit le premier, selon le Texte
sacré, prérogative de naissan-
ce qui fonde son droit d'aî-
nesse. Ainsi Jacob qui aspiroit
déjà au droit d'aînesse, le prit
par le talon pour l'empêcher
de sortir le premier, ce que
son instinct ne luy auroit pas

D ij

44 MERCURE

permis de faire, si celuy des Jumeaux qui sort le dernier, devenoit l'aîné. Cependant ces Dames persisterent dans leur sentiment, alleguant pour leur raison, que celuy des Jumeaux qui sortoit le dernier, avoit esté le premier conçu, & que le temps de la conception, supérieur à celuy de la naissance, faisoit l'aîné. Mais outre qu'on ne passe pas cet article, comment connoître qu'il y ait un intervalle de temps dans la conception des Jumeaux? On auroit pu défier Latone & Leda, tou-

GALANT. 4*

tes deux Meres celebres de Jumeaux, de discerner en elles-mêmes ce point different de conception. Au reste, le principe n'est pas vray, qu'il y ait diversité de temps dans la concption des Jumeaux. Hippocrate, genie sublime, si éclairé dans ce qui regarde le corps humain, écrit positivement qu'elle se fait par une seule & même jouissance, *uno & eodem concubitu*, selon les Interpretes. Et l'Ecole de la Medecine, de même avis que son Maître, s'en explique en ces termes, *simul & semel*, tous

46 MERCURE

à la fois, & par un même acte, S. Augustin ayant occasion d'en parler dans le Livre 5. de la Cité de Dieu, le dit aussi formellement, *Necesse est in geminis eadem esse momenta conceptionis*; il ne se peut pas que le moment de la conception ne soit le même pour les Jumeaux. Et pour alleguer un exemple d'autorité souveraine, il est constant que Thamar, Mere des Jumeaux Pharez & Zara, ne fut connue qu'une seule fois par Juda. L'ancienne doctrine de la generation convient à cette maxime de l'unité de temps

GALANT. 47

pour la conception des Jumeaux, parce que le concours & l'union de la matiere seminale de l'homme & de la femme se fait en même temps pour les Jumeaux , comme pour un enfant seul; car cette matiere seminale venant à se partager en deux parties aux deux costez de la matrice, l'une & l'autre portion y ferment également & au même moment. Il en est de même de la nouvelle doctrine, qui met la formation des Enfants dans des œufs, comme la Fable dit, que les Jumeaux Castor & Pol-

48 MERCURE

lux, Helene & Clitemnestre, fottirent de deux œufs, chacun avec sa Sœur. Ces œufs qu'on prétend estre dans les Femmes, sont aussi sans difference de temps imprégnez des esprits seminaux, pour deux enfans comme pour un. Et quand même on suppose-
roit que cela ne seroit pas, & que les Jumeaux peuvent estre conçus à divers temps, la primauté de la conception seroit due à celuy qui sort le premier du sein de la mère. Il marque par là qu'il est plûtoſt prest que l'autre, & qu'il a eu plus

GALANT. 49

plus de vigueur pour se faire passage, & rompre la barriere qui s'y opposoit, ce qui indiqueroit qu'il a esté le premier conçu; car la force augmente avec le temps. Aussi Elai qui sortit le premier du sein de Rebecca, estoit beaucoup plus robuste que Jacob. En ce cas il en seroit du fruit du venere, comme du fruit de l'arbre, où celui qui par sa maturité tombe le premier, semble avoir esté noué le premier en bouton. Le Jurisconsulte Balde in 1. Const 6. Itaque, dit formellement que si l'on doute lequel

Avril 1698

E

50 MERCURE

des deux Jumeaux a esté formé le premier, il faut présumer que c'est celuy en qui il paroist plus de force & de vigueur.

Cum dubitatur uter geminorum sit primogenitus, presumendum fortiozem & robustiozem fuisse prius natum. Mais de quelque manière qu'on prenne la chose, que les Jumeaux soient conçus en même temps, ou en des temps differens, cela ne fait rien au sujet, car la qualité d'aîné se détermine par l'âge. Or l'âge ne se compte pas du point de la conception, mais de celuy de la naissance,

GALANT. 51

Si l'on dit qu'un Enfant est venu à sept mois ou à neuf, ces sept ou neuf mois n'entrent point dans le période de son âge. Le moment, non auquel il est conçu, mais auquel il vient au monde, commence le premier jour de le premier mois de son âge ; & quand même il auroit demeuré près d'un an dans le ventre de sa mère, comme on le dit de Jules César, cette année se perd dès qu'il voit le jour, car le temps de son âge commence seulement avec celuy de sa naissance. On

E ij

§ 1. MERCURE

ne compte plus l'âge dans le Tombeau, parce qu'on est hors de la Société civile, & qu'on est ensevely dans les tenebres. On ne le compte pas non plus dans le sein de la mere, où l'on n'est pas entré dans la Société civile, & où l'on est aussi ensevely dans une obscurité, qui cache au-
sant le jour que le Sepulchre. De plus, tandis que l'Enfant est dans les entrailles de sa mere, il n'est pas un Tout en lui mesme. Jusqu'à ce qu'il soit separé d'elle, il est un mesme Tout avec elle, & il

BALANT. 53

à le même mouvement & le repos qu'elle a. Enfin quand on ne sçait pas que celui des Jumeaux qui est sorti le dernier du sein de sa mere. soit le premier conçu, il n'obtient pas pour cela le droit d'aînesse; ce préciput appartient uniquement à celui qui en est sorti le premier. La lumière du jour qu'il voit le premier, luy imprime le caractère de primauté. C'est la décision formelle de Traqueau, Jurisconsulte & Conseiller au Parlement de Paris; *Si possit deprehendi quod d'ff.*

E iij

94 MERCURE

collatum est, et gemitus sui qui posterior exitur ex utero, priorem fuisse conceptum, attamen per primogenitura non obtineret, sed alter qui prior natus est. Tiraq. de Jure primog. quest. 1.

Ce préjugé qu'ont la plupart des Femmes, & quelques hommes avec elles, que celui des Jumeaux qui sort le dernier, est l'aîné, pourroit il venir encore de ce qu'Hippocrate, & toute la Médecine suivant ses traces, nomme *Supplication*. Il arrive donc quelquefois qu'après que la Femme a conçu, la matrice s'ou-

GALANT: 87

vis de temps en temps, ce qui luy donne lieu de recevoir de la matiere seminale, d'où peut se former un autre enfant, qui survient de nouveau outre les jumeaux; mais cet Enfant n'est pas du rang des Jumeaux, car il n'est pas dans le même délivre ou arriere-faix. De plus, il arrive rarement, ny qu'il sorte le premier, ny qu'il vive, parce que les Jumeaux conçus avant luy estant plus robustes, sont plus avancez pour le terme de venir au monde, & succent la plus grande partie du sang

E iij

56 MERCURE

de la Mere , lequel est leur nourriture commune , tellement qu'il est foible & languissant. Enfin , quand même il arriveroit que cet Enfant de fût le premier aux Jumeaux fortist le premier , & qu'il vécût , comme le dit Aristote d'Hercule & d'Iphicle , exemples extraordinaires , il seroit l'aîné s'il naîssoit le premier , puis qu'estre aîné , c'est estre né le premier. Il y a une autre source de ce préjugé des Femmes pour le dernier venu des Jumeaux , qu'elles croient le premier conçu pour en faire

l'afiné. Asclepiade, comme le rapporte Plutarque, a cru qu'il y avoit des cellules dans la matrice où sont conçus les Enfans. Or comme il y a plus de chaleur au fond de la matrice que vers son orifice, chaleur qui fait la conception, il semble que le Jumeau qui a esté formé dans la cellule la plus intérieure & la plus enfoncée, soit le premier conçu, & que néanmoins il sorte le dernier, à cause que le Jumeau qui a esté formé depuis dans une cellule plus proche du col de la matrice, sort le premier.

18. MERCURE

comme étant au passage.
Mais ces prétendues cellules
qu'on a voulu compter au
nombre de sept, trois du
costé droit pour les mâles,
trois du costé gauche pour les
femelles, & une au milieu,
pour les hermaphrodites,
sont toutes dans l'imagina-
tion, & nullement dans la ma-
trix, qui ne ressemble point
au dedans à une ruche d'A-
beilles, mais à une coque
d'œuf, dont les parties sont
familiales, comme le démon-
tre visiblement l'Anatomie.
Je ne sçay si une Loy, qui est

dans le Digeste Tit. n. art. 5.
 n'auroit point encore servi à
 favoriser l'illusion qu'on a
 pour celui des Jumeaux qui
 sort le dernier. *Arctus a primo
 partu unum, secundo tres peperit.*
*Non dubitari debet quin ultimus
 liber nascatur.* Arctus ayant eu
 son enfant la première fois qu'elle
 accoucha, en eut trois la seconde ;
 et c'est sans doute, que le dernier
 des trois enfans est libre, à l'ex-
 clusion des autres nez avant
 luy, qui ne le sont pas. Voilà
 donc la liberté acquise à celui
 des Jumeaux qui est sorti le
 dernier, & cette liberté vaut

60 MERCURE

bien un droit d'aînesse. On ne peut pourtant rien conclure sur la question des jumeaux par cette loy, si l'on en penetre l'esprit. Arethuse estoit une esclave, à laquelle son Maistre dans son testament donnoit la liberté quand elle auroit eu trois Enfans. La condition s'accomplit. Joignant avec l'enfant qu'elle eut seul, les deux premiers des trois jumeaux qu'elle eut depuis, ils font ensemble trois, & ces trois enfans satisfont par leur nombre à la clause du testament. Ainsi

cette Mere estant par là devenue libre . celui des Jumeaux qui vient le dernier, naissant alors d'une mere libre, jouit de la liberté de sa mere. Ce n'est donc pas parce qu'il est né le dernier des Jumeaux qu'il est libre par préférence aux autres qui l'ont précédé, & qui ne le sont pas, c'est parce que le nombre des trois enfans estant complet, il naist le premier depuis que la mere est libre. Supposons qu'Arethuse ait encore après eu d'autres enfans Jumeaux, celui qui sera sorti le

6a MERCURE

premier, sera libre comme le
dernier, parce que la mere
est libre, & que la liberte est
commune à ses enfans ne de
puis laquelle est libre. Il y a
encore dans l'histoire d'Esco
sse un exemple de deux Princes
Jumeaux, où le dernier sortit
du sein de la mere a des avan
tage sur l'autre, dans la con
sécration qu'ils eurent pour le
Trône. Le Duc d'Alban pré
tendoit qu'il luy appartenoit,
alleguant qu'il estoit né pre
mier, & qu'ainsi il estoit l'aî
né. Neanmoins l'autre, qui
estoit né le dernier, ne luy

GALANT. 63

robust point ceder, même il
se porta, & fut Roy d'Ecosse;
mais cela arriva par la force
des armes. Il ne regna pas,
parce qu'il estoit né le dernier,
mais parce qu'il gagna la ba-
taille. Il usurpa par cette voye
ce que la nature & la Loy ad-
jugeoient au Duc d'Alban son
aîné. Il eut le Sceptre par vio-
lence, comme Jacob avoit eu
par fraude la benediction.

Voicy un autre exemple
d'Histoire, qui établit préci-
sément & à la lettre le vray
droit de celuy des Jumeaux
qui naist le premier, & qui

64 MERCURE

en cette qualité eut la Couronne. Il est dans Herodote, au 6. livre, nommé de la Muse Erato. Ceux de Sparte ayant sceu qu'Egine estoit accouchée de deux Jumeaux, luy députerent pour sçavoir d'elle lequel des deux estoit né le premier, afin d'en faire leur Roy. Elle ne le voulut point déclarer, parce que, dit l'Historien, elle souhaitoit qu'ils fussent tous deux Rois, comme il arrivoit quelquefois à Sparte, d'avoir deux Rois ensemble. Mais on découvrit enfin le premier né, sur un avis

GALANT: 65

qui fut donné d'observer ce-
luy des Jumeaux qu'Egine
avoit de coutume d'allaiter le
premier. Cette préférence de
la mere pour l'un des deux, ce
premier soin toujours prati-
qué pour le même, décou-
vrit le premier né, qui fut mis
sur le Trône. En effet, les me-
res ont un instinct naturel
pour le premier fruit de leur
ventre. Cette inclination par-
ticuliere se trouve même dans
les bestes. Elien dit que les
Truys donnent leur premier
terin à celuy de leurs petits
qui est venu le premier. Ho-

Avril 1698.

F

66 MERCURE

mere dit aussi au 17. de l'Iliade, que Menelaus se jetta au travers des Ennemis avec la même fureur qu'une vache mugit lors qu'on luy a enlevé le veau qu'elle a eu le premier. On peut encore remarquer, pour fonder cette affection privilégiée, que l'aîné des enfans a le plus de traits de ressemblance au pere & à la mere; & que les Astrologues, comme Almanfer, prétendent que le premier né sert par son point de nativité à juger du sort de son pere, ce qui n'est pas, selon luy, dans le point

de nativité des autres enfans
puifnez.

On me dira que Remus ne
reconnut point en Romulus
le caractère privilégié de l'aîné,
à quoy on peut répondre
qu'il n'étoit pas évident d'a-
bord dans ces Illustres Ju-
meaux. *Gemini essent*, dit
Tite Live, *ne aetatis venerunt*
ut discrimen facere possent. Rhea
Sylvia leur mère, ne déclara
point lequel des deux étoit né
le premier, & la mère qui sui-
vit de près leur naissance, ne
donna pas lieu à rechercher
dans sa conduite envers eux,

68 MERCURE

comme on fit dans celle d'Egine , ce qui pouvoit faire connoître le premier né, mais dans la suite l'Augure des Vautours prononça en faveur de Romulus , comme né le premier ; car six Vautours que Romulus vit sur le Mont Palatin plus que Remus n'en avoit vû sur le Mont Aventin, désignèrent par leur pluralité que Romulus avoit plus d'âge que Remus. On fonde cette pensée sur ce que le vautour étoit le symbole du Temps, & quand on n'en feroit pas un nombre de temps par les Vautours.

GALANT. 69

en faveur du premier-né, on peut encore les expliquer autrement. C'étoit le droit de l'aîné d'avoir une double portion : & elle se rencontra dans les vautoirs pour Romulus, il en vit douze qui sont deux fois six, & Remus n'en vit que six. Aussi fut-ce Romulus l'aîné qui bâtit Rome, Ville aînée des Villes de l'Univers. Toutes celles qui sont nées depuis, n'ayant point eu l'éclat & la gloire qu'elle eut, sous l'Empire des Césars.

Puisqu'en general la prérogative des aînez vient de ce

70 MERCURE

qu'ils sont nez avant leurs frères, ce seroit donner atteinte à cette prérogative, s'il n'en étoit pas de même dans les Jumeaux. C'est même pour fonder & pour manifester cette distinction, que la nature qui conçoit les Jumeaux en même temps, ne les fait pas naître ensemble, comme on voit souvent des fleurs éclorre ensemble dans un parterre. Elle y met des intervalles, afin qu'on puisse remarquer sans confusion celui qui est le premier né. Il est dit que Jacob nâquit presque aussitôt

GALANT. 71

qu'Esaü, mais assez souvent les Jumeaux naissent, non seulement à diverses heures, mais à divers jours l'un de l'autre. On n'auroit pas le moindre prétexte de contester le droit & le nom d'aîné à celui qui a ces avances de temps sur l'autre, mais dans quelque proximité de temps que soit la naissance de l'un & de l'autre Jumeau, il n'y a pas lieu non plus à une apparente contestation, puis que Jacob étant sorty du sein de Rebecca presqu'au même moment qu'Esaü, ne rendit point douloureux

72 MERCURE

le droit d'aînesse d'Esau. Il en arriva de même à la naissance de deux autres Jumeaux que j'ay déjà remarquez ; Pharez & Zara, qui sortirent fort près l'un de l'autre du sein de Thamar ; & la Sage femme qui avoit peur de ne pouvoir pas bien distinguer la naissance de celui qui seroit sorti le premier, marqua d'un cordon rouge celui qui presenta d'abord le bras ; mais l'autre ayant eu l'avantage de le précéder, & de prendre, pour ainsi dire, le pas sur luy, contre l'opinion & le desir de cè-

le

10 Sage femme, elle luy en fit des reproches, tant il est vray que le droit des Hebreux, suivant les traces de la Nature, proclamoit l'aîné: celly qui estoit fort le premier. Le Droit Civil aussi s'y conforme, Celuy des *Funeaux* qui sera né le premier succedera seul audit droit. La Peiree Decision; Et pour alleguer des noms plus anciens, Coquille s'exlique ainsi sur la Coutume de Nivernois, Que dirons nous des *Funeaux* ou *Beslons*? Je croy, que selon l'ordre de naissance il en faut juger comme d'Esau et de Jacob. Antoine
Avril 1698. G

74 MERCURE

prononce de même sur la Coutume de Bordeaux, des Testamens, art. 76. *Primogenitus est qui prior in loco editus est.* Celuy là est l'aîné qui a vu le jour le premier. Je n'ay point vu d'Arrest sur cette question, & il n'en est cité aucun par les Auteurs que j'ay nommez, ce qui peut proceder de ce que les Peres, qui avoient au commencement le caractere de Juge dans leur Famille, l'ont conservé dans cet article, & que celuy qu'ils ont déclaré estre l'aîné par le temps de la naissance, a son droit établi,

que son frere ne luy conteste point par le respect qu'il doit à la qualité de leur Pere. Je n'ay pas même trouvé aucun Jugement donné en faveur d'un Jumeau que le Pere n'aura point déclaré né le premier, & dont il faut penetrer ce qui n'est pas évident. Du Moulin sur la Coutume de Paris, rapporte sur cela divers avis, & comment on peut se conduire quand les Jumeaux, dont on ignore le point de naissance, se ressemblent si parfaitement, qu'on ne sçauroit les distinguer, comme dit Virgile

Gij

de Dauciâs & de Tymber;

- Simillima proles

Indistincta suis. Il est pourtant à présumer que dans le cas où le pere & la mere n'ont point prononcé sur le temps précis de la naissance, il y doit avoir eu un jugement particulier, comme dans la Famille de Maupou, dont le nom est fort connu à Paris: *Nec alia ratione,* dit Mornac, *inter opulentissimæ Mauspoussæorum apud Lutetiam familiæ clarissimos gemellos primigenia delata sunt.*

Il paroît de tout ce que je viens de remarquer, que celui

GALANT. 57

des Jumeaux qui sort le premier du sein de la mère, est un aîné titré & privilégié, comme les autres aînez qui précédent de plusieurs années de naissance leurs freres; que la Nature établit ses prérogatives; que le Droit Civil les luy conserve, & que la Politique luy est aussi favorable.

L'esprit estant étroitement uni au corps, & comme noyé dans la matiere, il en devroit, ce semble, subir le sort, & en ressentir toujours les alterations. Le contraire arrive ce-

G iij

78 MERCURE

pendant quelquefois, & comme si Dieu vouloit faire entendre aux Libertins & aux Incrédulés, que les âmes ne périssent pas avec le corps, mais qu'elles sont inaltérables & immortelles, il les conserve avec tous leurs avantages dans quelques personnes, dont les corps usés tombent en ruine comme les vieux bâtimens, & ne sont presque plus organisés. M^r d'Emery, Médecin de Bordeaux, est une de ces personnes. Ses infirmités, inséparables de l'extrême vieillesse où il est, sont, pour

ainsi dire, autant de brèches,
et travers desquelles on voit
briller cet esprit vif & solide,
qui luy a fait meriter l'estime
& l'amitié d'un grand nombre
de personnes recommanda-
bles par leur merite & par leur
sçavoir. Les Vers qui suivent
en sont une preuve. On n'y
voit guere moins de feu que
dans plusieurs autres Ouvra-
ges de la façon, que vous avez
lus dans mes premieres Let-
tres. Celuy cy est adressé, a
Mademoiselle de Scudery, son
illustre Amie.

REGRETS D'UN MARY*sur la mort de sa Femme.*

EN vain m'ordonnez . vous de
garder le silence ,

Inflexible & dure constance.

Pourquoy ne pas pleurer sur le triste
tombeau

D'une Femme si necessaire ?

Elle ne songeoit qu'à me plaire ,

Et qu'à rendre mon sort plus heu-
reux & plus beau.

S.

Retirez-vous , superbes Conseil-
leres ,

Vertu, raison, constance, fermeté,
Je ne puis écouter vos discours tème-
raires ,

Ny me soumettre à vostre auto-
rité.

GALANT:

81

Orgueilleuse Vertu, tes loix sont tyranniques,

Tu n'as, fiere raison, que des leçons iniques.

Constance, fermeté, vous me parlez en vain,

Je vous écouterois si j'estois inhumain.

E

Quoy, mon ame perfide, insensible & barbare,

Banniroit pour jamais sa fidelle amitié ?

Je ferois mon cœur à la pitié,
Et d'un objet aimé dont le Ciel me separe,

Je deviendrois l'odieuse moitié ?

S

Non, ne me presse plus, patience importune,

Je ne sçaurois moderer mon tourment.

82 MERCURE

Helas ! je ressens trop ma cruelle in-
fortune ;

Qu'il peut endurer souffrir légère-
ment.

Quand je songe à tant de ten-
dresses ,

Remèdes employez à guérir mes
tristesses ,

Que sont-ils devenus ces soins offi-
cieux ?

Ces propos si délicieux ,

Ces entretiens si chers à ma res-
traite ,

Ces fers portez sans douleur & sans
bruit ,

Ces doux plaisirs d'une âme dis-
crette ?

Ils se sont dissipés comme l'ombre
qui fuit.

§

Vous m'exhortez encore à retenir
mes larmes ,

GALANT. 83

Perfides voluptez, je ne vous con-
nois plus.

Ma vie est presque usée, & je sens
sous vos charmes

S'évanouïr en desirs superflus.

Je veux pleurer & courir à ma perte.
Comme un fidelle Époux & comme
un cher Ami.

La mort m'appelle où la tombe est
ouverte,

Et le cercueil n'est rempli qu'à demi.

S
Mais enfin, ô vertus, à mes maux
si propices,

Je me rends à vos bons offices,
Mon cœur s'est contre vous trop
long-temps défendu.

Dans la douleur qui me désole,
Vous voulez que je me console,
Rendez-moy ce que j'ay perdu,

E

84 MERCURE

A SAPHO

Faites place à Sapho, Vertus de toutes Langues,

Je refuse l'oreille à vos belles harangues,

Vos raisons n'ont sur moy ny force, ny credit.

Si Sapho seulement m'offre ce qu'elle écrit,

Quand la mort d'un Ami luy fait prendre la plume,

La douceur de ses Vers guerira l'amerume

Que la douleur répand dans mon esprit.

Voicy une troisième Lettre de M^r Cypiere, sur le Livre des Superstitions de M^r Thiers.

A MONSIEUR...

J'Ecrois, Monsieur, que vous avez résolu de me persuader tous les Contes & toutes les Historiettes qu'on nous fait des Magiciens, & des effets de leur art. Vous me faites tellement étudier cette matiere, & il se trouve tant de faits dans les Auteurs, qu'à la fin je pourrois bien devenir credule comme les autres. Je ne suis pourtaut pas encore devenu timide par la lecture de toutes ces histoires; car je n'en ay trouvé aucune que je ne puisse, ou confondre de

86 MERCURE

fausseté, ou expliquer par les principes que j'ay établis dans mes deux Lettres précédentes. L'histoire de Santabar-nus, qui fit voir à Basile, Em-pereur des Grecs, son Fils qui estoit mort de maladie, ne me paroist pas plus difficile à expliquer que celle de la Magicienne, qui fit voir à Saül le Prophete Samuel. Ce faux Moine, qui vouloit passer pour un grand Saint, pouvoit bien avoir supposé un veritable homme à cheval, & faire croire à ce Prince trop superstitieux, que c'estoit-là son

vol. 1 **GALANT:** 87

Fils. Comment auroit-il pu faire sortir son âme des Enfers, ou du Paradis; & ressusciter son corps enseveli depuis un mois; car ce n'estoit point une véritable résurrection, puis que ce n'estoit tout au plus qu'une apparition? Or dans toutes les apparitions que font les Magiciens, les Magiciens même véritables, ils supposent toujours des corps véritables, ou bien ils font dans le cerveau, ou dans les yeux des credules, certaines impressions, par lesquelles il leur semble voir de tels corps.

88 MERCURE

C'est ainsi que se font les illusions; & il n'est pas toujours nécessaire que les objets soient réellement hors de nous; autrement nous n'aurions jamais de songes la nuit. Vous sçavez même, Monsieur, qu'on ne peut pas démontrer métaphysiquement qu'il y ait des corps hors de nous, & que ce n'est que la foy qui nous convainc de leur existence. Je parle suivant l'homme, *secundum hominem loquor*, c'est à dire, la nouvelle Philosophie. C'estoit enfin par de faux miracles & par de

pareilles illusions , ou suppositions, que Simon le Magicien enforceloit tout le peuple de Samarie, & qu'un faux Prophete nommé Bariesu, à la suite du Proconsul Sergius Paulus, trompoit les habitans de l'Isle de Paphos. Les saints Apostres Paul, Barnabé & Jean, empêcherent bien ce Juif, nommé autrement Elymas, qui signifie Enchanteur, de continuer son métier, car ils le rendirent aveugle.

Mais que dirons nous de ces Femmes débauchées dont parlent les Prophetes Nahum

Avril 1698.

H

90 **MERCURE**

& Baruch, lesquelles par leurs
fortileges & philtres amou-
reux s'attiroient des Amans ?
Nicephore Gregoire parle de
cette belle Fille Sicilienne ,
nommée Marceline , qui par
son art se fit aimer de Jean
Vatace, Empereur des Grecs,
qui résidoit à Nicée pour lors
après la prise de Constantino-
ple par Mahomet II. Saint Hie-
rôme dans la Vie de Saint Hila-
rion , rapporte que ce S.^t So-
litaire rompit les charmes
d'une Fille, qui lui avoient été
donnez par un Amant qui
l'aimoit malgré elle. S. Gre-

goire dans ses Dialogues fait l'histoire d'une Religieuse en-
 forcelée par le faux moine Ba-
 file; & enfin on trouve autant
 qu'on veut de ces philtres
 amoureux, & de ces histoires
 dans les Ouvrages des Saints
 Irenée & Epiphane, Jean de
 Damas, Gregoire de Nazian-
 ze, dans la Théologie de Pla-
 ton par Marcellus Ficinus,
 dans le Livre des Enchantem-
 ens de Pomponace, dans les
 Amans magiciens de Cœlius,
 dans le Traité des Sortilèges
 de Grillan, dans Delrio, &
 d'autres Auteurs qu'il seroit

92 MERCURE

inutile de rapporter, & peut-
estre de lire, puis que nous
ne cherchons que la maniere
dont les Magiciens, vrais ou
faux, peuvent tellement fasci-
ner les yeux, & incliner la vo-
lonté de l'homme, qu'il aime
ce qu'il ne vouloit pas aimer
auparavant.

Je ne parle point icy des
Enchantemens tres-naturels
que peut produire la beauté
des Femmes, accompagnée
d'un certain je ne sçay quoy
qui la rend aimable & pi-
quante, & qui ne se trouve
point dans une belle Statuë,

pour laquelle il n'y a personne
 qui ressent de la passion. Je ne
 parle pas non plus de l'adresse
 de certains galans, jointe à la
 beauté mâle, & à cet air en-
 gageant & majestueux qui ga-
 gne & qui soumet les cœurs,
 ny de la liberalité, vertu qui
 rend service à toutes les pas-
 sions, & qui a tant de force
 sur l'esprit des hommes & des
 femmes, ny enfin de la vaine
 excuse de certaine personnes,
 qui rejettent sur un enchan-
 cement secret & magique, ce
 qu'elles ne devroient attri-
 buer qu'à la corruption de

94 MERCURE

leur cœur & au dérèglement de leur esprit. Je suppose que tous ces philtres dont il est parlé dans les Auteurs, soient véritables, & qu'ils viennent d'une cause extérieure & étrangère. Je dis dans cette supposition, qu'on ne peut pas conclurre que le Démon y ait d'autre part que la malice qu'il inspire à tous les hommes; parce que cet esprit, tout puissant qu'il est, ne l'est qu'autant que Dieu luy permet; & Dieu tout sage & tout bon, ne peut luy permettre d'exercer la puissance que sur le

corps de l'homme, ou du moins, si c'est sur l'esprit, il ne peut forcer sa liberté, car il n'y a que celui qui donne l'estre à la volonté, qui puisse modifier cette volonté malgré elle. Vous m'entendez sans doute, Monsieur, & delà je conclus que si le Demon avoit du pouvoir sur nôtre volonté, nous ne serions pas assez libres pour pécher avec malice. Tous ces Philtres donc ne sont autre chose que certains secrets naturels, que certains Amulettes qu'on fait prendre, ou dans des

96 MERCURE

odeurs, ou dans les viandes qu'on mange. Ils sont composez de certains corps qui remtient les esprits animaux & vitaux, de la même maniere qu'ils le sont dans le corps d'un homme possédé par la fureur Erotique. Ces hommes & ces femmes ainsi empoisonnez, pour ainsi dire, se portent sans deliberation vers les objets dont ils ont l'image ou l'impression dans le cerveau, & ils ne sont délivrez de cette fureur, que lorsque le poison diminuant par le mouvement de l'agitation même qu'il produit,

duit, laisse à l'esprit la liberté de s'appliquer à d'autres objets, & de penser ailleurs. Si ces mouvemens ne viennent que de temps en temps comme une fièvre, le mal n'est pas si difficile à guérir ; car on a la liberté quelquefois de faire réflexion sur son état, & de recourir au remede, ou à la prière des gens de bien. Ainsi furent guéris l'Empereur des Grecs & les autres personnes dont nous avons parlé.

Voilà, Monsieur, assez de réponses pour réfuter tout ce qu'on peut dire des Sorti-

Avril 1698. I

68 MERCURE

lèges, Enchantemens, Magies & Philtres. Un homme de bon sens qui ne seroit pas trop credule, pourroit par là estre dissuadé de la crainte des Magiciens. Les méchans pourroient aussi être convaincus de la vanité & de la folie qu'il y a, à s'appliquer à la Magic. Je souhaitteroies que les trois Lettres que j'ay eu l'honneur de vous écrire, fussent lûes par ceux qui ont lû le Livre des superstitions composé par M^r Thyers, parce que je crains que la plus grande part ne donnent dans



GALANT



toutes les Histoires qu'il y rap-
portee, & que les censures Ec-
clesiastiques n'incitent leur
curiosité à éprouver la verité
de les promesses de l'art ma-
gique, que je puis appeller
l'art des tromperies. Je finis
cette matiere par un bon mot
d'un ancien. *Veritas scientiam,*
non credulitatem: mendacium cre-
dulitatem non scientiam pariunt.
Jesuis, particulierement, Mon-
sieur, Vôtre, &c.

Vous ne serez pas fâché de
voir ce que M^r l'Abbé de
Poissy a écrit au jeune fils de

I ij

100 MERCURE

M^r le Comte de Crécy , qui vient de donner ses soins à la conclusion de la Paix, en qualité de Plenipotentiaire , & d'Ambassadeur extraordinaire du Roy aux Conférences tenues à Rîswik.

*A Monsieur le Comte de Crécy
le Fils.*

A quinze ans , sçavoir le bel Art de charmer, heureux présage ! Que ferez-vous, dites-moy , dans un âge plus mûr ? Courage, cher Comte, profitez du temps. Joignez à l'assiduité du travail, la facilité de votre génie. La Science

GALANT. 101

est pour l'homme un riche
Trésor. Faites un fond pour
n'être point neuf, en quel-
que état que le Ciel vous ap-
pelle. Ayez la noble ambition
d'y tenir le premier rang.
Que les richesses ne vous
soient point des degrés pour
y monter. L'Or est une clef,
dont mille gens se servent
pour s'ouvrir les portes qui con-
duisent aux grandes Charges.

*Fore enim tutum iter & patens
converso in pretium Deo.*

L'Or vient à bout de tout.

Aurum per medios ire satellites.

Et perrumpere amat saxa.

I iij

102 **MERCURE**

Avec l'Or on arrive en poste

Au plus considerable Poste.

*Combien voyons nous d'ignorans
Occuper les illustres Rangs !*

*Combien sans esprit, sans conduite,
A qui le Bien tient lieu de
talens, de merite !*

*Il en est à la Ville, il en est à la
Cour,*

J'en vois fourmiller chaque jour.

*Toute Profession à ses igno-
rans. Voyons les Corps les
plus celebres.*

*Dans une faculté sont-il tous sça-
vans ? non.*

*Tel qui se dit Docteur n'en porte
que le nom :*

Certain qui fait icy le petit Hipo-
crate.

Ne sçait de quel côté les hommes
ont la Rate.

L'ignorance l'érige en honneste
Barreau.

Passons outre, cher Comte, entrons
dans le Barreau.

Il est des Avocats dont la haute
Science

Fait briller en tous lieux une utile
Eloquence.

Nous avons aujourd'huy des Ci-
cerons François.

Qui protègent le Peuple & font
fleurir les Loix;

Mais on n'en voit que trop dont

I iij

104 MERCURE

la langue novice

Ne rendit à l'Etat jamais aucun service.

Il faut donc travailler ; car pour vous parler net,

*Sans Etude , à quoy sert la Robe
et le Bonnet ?*

*D'un muet Avocat la parlante
liasse*

*Montre aux yeux du Public son
ignorance crasse.*

*Ce rebut de Themis , cet Animal
retif ,*

*Ne voit point assez clair dans un
sac instructif.*

*Peut-estre a t'il aussi les visieres
mal nettes ,*

GALANT. 109

*Si sa vûë est debile, il luy faut
des Lunettes.*

*Je me trompe, son mal ne vient
point de ses yeux,*

*Mais de ne rien sçavoir, & d'être
déjà vieux.*

*Quel chagrin ne ressent point
un homme de petit genie,
qui ne sçait point sa Pro-
fession, lors qu'il se voit :*

*Le Burlesque sujet de tous les en-
tretiens,*

*La Fable d'une Ville, & le joier
des siens.*

*Comment regarde t'on ce Maître
de Musique,*

Dont le chant est Gothique.

106 MERCURE

Et qui sur une Ardoise accordant
certain sons,

Fait siffler à la Cour ses chétives
Chansons ?

Que ne pense-t-on point de ce
maigre Poète,

Qui nous donne des vers que le
Public réjette ?

Quel cas fait-on d'Arms dont
l'ignorant Pinceau,

Ne sauroit ébaucher qu'un infor-
me Tableau ?

Et que ne dit-on point du Geo-
mètre Alcide,

Qui ne peut démontrer les élémens
d'Euclide ?

Si l'ignorance nous expose à
la confusion, & nous livre au
mépris, elle cause souvent
bien des maux.

*Le Ministre sacré,
Qui loin d'être éclairé,
À peine entend le Latin du Bre-
viaire,*

*Est domageable à l'ignorant
Vulgaire.*

*Et comment du Prochain guidera-
t-il les pas,*

S'il ne voit pas ?

*Prend-il m'éclairer ? qu'avec un
soin extrême,*

*Il commence d'abord par s'éclairer
soy mesme.*

108 MERCURE

*Un Juge qui jamais dans le Code
ne lût,*

*Qui ne connaît jamais ce que c'est
qu'Instaur,*

*Prononçant une injuste & fatale
Sentence,*

Opprime l'innocence.

*Tels sont les funestes effets
de l'incapacité. Voyons les
biens que les Grands Hom-
mes font à l'Eglise & à l'Etat.*

*Bossuet, ce fidelle & sacré Con-
ducteur,*

*Découvre en ses Ecrits des routes
assurées,*

*Et ramene au Tronpeau les Brebis
égarées,*

En bon & vigilant Pasteur.
 Par le docte secours d'une vive
 éloquence,
 Le Zélé Bourdaloüe a sçû char-
 mer la France,
 Et son Stile rempli d'une sainte
 Onction,
 A jetté le Pécheur dans la Com-
 ponction.

F..... cet homme inestimable
 Connoissant de nos corps la Ma-
 chine admirable,
 Ses ressorts differens, ses mouve-
 mens divers,
 A répandu son Nom au bout de
 l'Univers.

Que son sort est digne d'envie!

110 MERCURE

Le salut de l'Etat est bien entre
ses mains.

Bon-heur, repos, destin, tout dé-
pend de la vie

Du plus puissant des Sou-
verains.

Par un heureux sçavoir où l'on ne
peut atteindre,

E..... répond à nos vœux
empressez,

Pour les jours de LOUIS nous
n'avons rien à craindre,

Il en a soin, et c'est assez.

Vauban que la Cour considère,
Est pour toute une Armée un apuy
salutaire.

Le Ministre éclairé, le docte Ma-
gistrat,

GALANT. ME

*Le profond Directeur , l'éloquent
Avocat ,*

*Le Medecin expert , l'Ingenieur
habile ,*

*Tout Grand Homme , en un mot ,
au Public est utile.*

Je ne vous diray point, cher
Comte , quelle douceur goûte
une Personne qui excelle dans
sa Profession , qui remplit di-
gnement les devoirs de son
Employ ; elle est estimée des
Grands , & considérée du
Prince.

Vôtre Illustre Maison ne
nous fournit que trop d'exem-

112 **MERCURE**

ples de cette vérité. Une profonde capacité, jointe à un mérite sublime, a donné lieu au plus Sage & au plus éclairé des Monarques, de préférer M^r le Comte de Crecy à tant d'Hommes illustres qui sont dans son Royaume, pour travailler au grand Ouvrage de la Paix ; Ouvrage enfin consommé avec tant de prudence, de zele & de fidélité. Cette fameuse Negociation qui n'a pas eu d'autre but que l'utilité publique, ne demandoit pas moins qu'un esprit supérieur, incapable de se laisser

ébloûir, riche de son propre fond, qui fût capable des grandes choses, qui sçût débrouiller les plus embarrassées, éclaircir les plus obscures, & qui connût à fond les intérêts de la Couronne. Mais sans m'engager à faire un Eloge qui ne sçauroit être qu'injurieux à la gloire d'un Grand Homme dont le Nom seul fait le Panegyrique.

*Cher Comte, pour être accompli,
Et soutenir par tout un mérite
établi,*

Avril 1698.

K

114 MERCURE

*Vous n'avez qu'une chose à faire ,
Montrez-vous digne Fils de vô-
tre Illustre Pere.*

Rien n'est plus à souhaiter que de sçavoir en quoy le bon goust consiste. Voyez si vous tomberez d'accord de ce qui en est dit dans les deux Lettres qui suivent.

A Monsieur ...

JE ne sçaurois mieux m'adresser qu'à vous , Monsieur , pour sçavoir si nous avons bien rencontré dans l'idée du bon goust , si neces-

GALANT. IN

faire pour bien juger des compositions de l'esprit. Vous avez toutes les qualitez qui mettent un homme en droit de prononcer souverainement sur ces matieres, l'esprit, la science, l'autorité. Je me suis trouvé depuis peu dans une compagnie de personnes de Lettres, où l'on en parla à l'occasion de la celebre Dispute, qui est entre quelques Scavans au sujet de la préférence des Anciens & des Modernes. Comme vous savez parfaitement ce qui s'est passé dans cette Dispute, vous vous

K ij

souvenez que les Partisans des anciens reprochent hautement aux autres, qu'ils sont sans science & sans goust ; & quelqu'un de la Compagnie dit à cela, que les Partisans des Modernes pourroient faire le mesme reproche à leurs Adversaires, & qu'ainsi ces reproches ne servoient de rien à la decision de la question. De sorte que (ajouta-t-il) pour connoître qui a raison des uns ou des autres, c'est une necessité de sçavoir auparavant, ce que c'est que le bon goust, & en convenir ;

autrement on pourra toujours disputer, parce que l'on n'aura point de regle certaine pour terminer la Dispute. Je me souvins alors de la belle idée que j'en avois trouvée, dans la Preface de la version de deux Comedies d'Aristophane, par la sçavante M^c..... Elle dit que le goût est une harmonie, un accord de l'esprit & de la raison, & que l'on en a plus ou moins, selon que cette harmonie est plus ou moins juste. Après que j'eus proposé la pensée de cette Sçavante, la sçavante Compagnie demeura

118 MERCURE

quelque tems dans le silence, chacun la voulant un peu examiner en soy-même, avant que de dire ce qui luy en sembloit. Et enfin quelqu'un dit que cette distinction n'étoit pas encore capable de vuider la querelle, parce qu'il n'y a personne qui ne puisse prétendre que son esprit est d'accord avec la raison, & par conséquent qu'il a le bon goût. En effet, si dans toutes les disputes chacun prétend avoir la raison de son côté, chacun peut prétendre de même que son esprit

est d'accord avec la raison. On crut donc qu'il falloit chercher quelque chose qui déterminât davantage l'idée du goût, qui la rendist plus précise & moins équivoque ; & on trouva que *l'ordre* pourroit bien faire cet effet. On entendoit par *l'ordre* ce qui met chaque chose à sa place, les inférieures au dessous des supérieures, & les égales au même degré ; ce qui règle nos pensées, nos affections & nos desirs ; en un mot, ce qui nous fait voir les choses comme elles sont, & nous

les fait aimer selon le degré de merite que nous y voyons.

Un autre prit la parole, & prétendit que *l'ordre* dans ce sens n'estoit autre chose que la raison, & qu'ainsi le terme d'*ordre* ne feroit point ce que celuy de raison ne pouvoit faire. On luy répondit qu'il n'estoit pas tout-à-fait vray que *la raison* & *l'ordre* fussent la mesme chose; que l'on pouvoit dire que ce qui faisoit la nature de l'homme raisonnable, estoit la capacité de connoistre *l'ordre*, & que ce qui le rendoit raisonnable
dans

dans les mœurs , estoit son attachement à l'ordre. C'est pourquoy on convint qu'il n'estoit pas si aisé d'abuser du terme d'ordre que de celuy de raison ; & on fut d'avis de mettre le premier dans la définition du goût , au lieu du dernier. Mais un quatrième demanda s'il suffiroit d'avoir l'esprit d'accord avec l'ordre , pour juger de tous les Ouvrages de l'esprit , comme des piéces d'Eloquence & de Poésie , dont on sçait que la beauté & le prix consiste en partie dans l'arrangement des

Avril 1698.

L

122 MERCURE

mors ; le nombre , & la cadence. Cette remarque nous obligea de faire entrer l'imagination dans nôtre idée , & nous crûmes pouvoir dire que le goust consiste dans l'harmonie de l'esprit *et* de l'ordre ; *et* dans l'accord de l'imagination avec l'un *et* avec l'autre. On fit ensuite beaucoup de réflexions sur cette idée ; on en fit expérience sur beaucoup de sujets ; on trouva qu'elle estoit & précise & complete , qu'elle ne laissoit point d'équivoque , & qu'elle s'étendoit aux compositions de tout genre ; &

Enfin qu'un homme dont l'ame se trouveroit dans cet heureux concert , jugeroit toujours juste, se plairoit dans tous les Ouvrages où les choses seroient conformes à l'ordre , & où le stile seroit digne des choses ; qu'il rebuteroit au contraire ceux où l'ordre seroit blessé & les bien - seances mal gardées, soit dans le stile, soit dans les choses. Voilà, Monsieur, les pensées qui nous vinrent au sujet du goût, & quoi qu'elles nous aient assez plu , nous ne voulons pas néanmoins

L ij

124 MERCURE

les croire exactes, que nous ne sçachions votre sentiment, résolus de les abandonner comme fausses, si vous en jugez autrement que nous. Je suis, Monsieur, &c.

RÉPONSE.

JE vous suis extrêmement obligé, Monsieur, de la bonté que vous avez de me faire part de vos découvertes, & de m'instruire sous le prétexte de me faire l'honneur de me consulter. Tout Académicien que je suis, je ne présumeray jamais de pouvoir en ap-

prendre à un homme de votre esprit & de votre capacité; mais puis que vous souhaitez mon suffrage, je vous diray qu'après avoir réfléchi sur ce que vous me mandez, il m'a semblé que l'on ne pouvoit rien penser de meilleur sur le goût de l'esprit. Je me suis affermi dans cette pensée en comparant ce goût avec celui de la langue. Le premier doit, ce me semble, résulter de la santé de l'ame, comme le second résulte de celle du corps. Or il est certain que l'ame est parfaitement saine,

126 MERCURE

lors que toutes ses facultez sont dans un parfait accord entre elles, & avec l'ordre ; & l'homme alors juge sainement de tout. Il est raisonnable, sage , judicieux , en un mot , de tres-bon goust ; de même que le corps se porte bien , & prend plaisir dans les viandes les plus propres à le nourrir , lors que toutes ses parties se trouvent dans une juste proportion. Je croy donc , Monsieur , que vous avez découvert la regle , qui doit faire la décision entre les Anciens & les Modernes ; & qu'il n'y au-

soit plus qu'à en faire l'application. Il faut adjuger la préférence à ceux, dont les pensées & les raisonnemens auront plus de rapport avec l'ordre, qui auront le mieux connu le prix & le mérite de chaque chose, qui les auront le plus justement placées dans leur esprit & dans leur affection, selon le degré de leur mérite; & enfin qui en auront parlé d'une manière plus convenable. Si les Anciens l'emportent sur les Modernes à tous ces égards, le bon goût voudra que l'on les mette au

L. iiij

228 MERCURE

dessus des Modernes ; mais on peut douter que cela soit , ou bien nos Ecrivains n'auroient guere profité des lumieres qu'ils ont , & que n'ont point eûes les Anciens ; car on entend icy par les Anciens , les Payens. Il me semble même que l'on pourroit donner beaucoup d'exemples , qui feroient voir que ceux qui s'occupent trop de l'étude des anciens , & qui ne rectifient pas ce qu'ils y ont appris par la lecture des Livres , où se puise la connoissance & l'amour de l'ordre , n'ont pas

ce goust exquis dont vous avez donné l'idée. Sans en aller chercher plus loin, on en peut trouver dans la Préface même, qui vous a fourni le fonds de cette idée; tant il est vray que l'on peut avoir beaucoup d'esprit & de science, sans pourtant avoir avec l'ordre ce juste rapport qui fait le bon goust. Je vous prie, Monsieur, de me dire si c'est l'harmonie de l'esprit & de la raison, qui fait que l'on est charmé de la souplesse de l'esprit d'Aristophane, qui luy rendoit si facile l'art de tourner en ridicule

130 MERCURE

des choses les plus parfaites.

Si l'ordre veut que l'on estime & que l'on aime les choses à proportion de ce qu'elles sont parfaites, le moyen que ce soit par la sympathie de nôtre esprit avec l'ordre, que nous soyons touchés du plaisir, lorsque nous les voyons deshonorés & rendre méprisables? On sait bien que quand les choses excellentes sont représentées sous un air bas, & tout-à-fait opposé à ce qu'elles sont, ces surprises forcent quelque fois les Sages mêmes de rire; mais ce ris

GALANT. 131

forcé, bien loin de devenir un charme, est bientôt suivi de pitié, d'indignation & de zèle. Après avoir traduit & lu deux cens fois la Comédie où ce Poète s'est le plus signalé dans l'art de ridiculiser la vertu, on dit *que l'on ne s'en est point lassé, ce qui n'est jamais arrivé d'aucun autre Ouvrage.* C'est une grande louange que l'on a donnée à feu M^r le Duc de Montausier, lorsque l'on a dit de luy qu'il avoit lu cent dix-sept fois le Nouveau Testament. Le plaisir qu'il y prenoit estoit la marque d'un es-

132 MERCURE

pris bien ordonné, puisque c'est dans ce Livre que se trouvent les loix de l'ordre. Mais lire deux cens fois & toujours avec goût, une Comedie que l'Auteur avoit entreprise pour faire perir le plus honneste homme d'Athenes, & dont le succès répondit au dessein, puisque la representation de cette piece mit la populace en fureur, & luy fit demander la mort de Socrate, cet homme que l'on appelle la Sageffe mesme; de bonne foy, si c'est-là sympathiser avec la raison & avec l'ordre,

je ne sçais ce que l'on appellera sympathiser avec le désordre & la confusion. Quand il vous plaira, Monsieur, relire cette Préface avec la délicatesse de votre discernement, c'est à dire avec votre bon goût, vous y pourrez remarquer plusieurs autres traits qui ne sont pas les preuves d'un esprit toujours réglé par les loix de l'ordre; ce qui fait voir d'une manière bien évidente, qu'il faut nourrir son esprit d'autres lectures que des profanes, pour se former un goût excellent. Mais, Monsieur,

34. MERCURE

pour montrer la justesse de
votre idée du bon goust, vous
avez les paroles de l'Apôtre ;
car il ne peut y avoir qu'un
bon goust, comme il n'y a qu'
un ordre & qu'une raison ; &
ce bon goust doit nécessaire-
ment estre celuy qui nous
fera sentir du plaisir dans les
choses, dont la meditation
doit faire icy bas toute nôtre
sagesse, & dont la possession
fera nôtre felicité dans le Ciel.
Quæ sursum sunt sapite. Voilà,
Monsieur, ce que j'ay pû
penser pour appuyer votre
sentiment, que je regarderay

GALANT. 135

en tous jours en cela , & en toute autre chose , avec le même respect que l'on doit regarder les loix des Législateurs. Je suis avec beaucoup d'estimer
Vôtre , &c.

Voicy un Ouvrage de Poësie , dont le Titre suffira pour vous donner de la curiosité. Il a tout le feu qu'on peut souhaiter dans les beaux Ouvrages.

2



LE RETOUR de la Paix.

O D E.

Quittez la voûte azurée,
Revenez, Paix désirée,
L'aimable Olive à la main.
C'est LOUIS qui vous invite.
Jugez si votre visite
Se peut remettre à demain.

S

Craignez, beauté sans égale,
Une orgueilleuse Rivale
Qu'on ne méprisa jamais.
Belle Paix, c'est la Victoire;
De tout l'éclat de la Gloire
Elle anime les attraits.

2

D'un clin d'œil, d'une parole,
Louis l'engage, elle vole,
Il la trouve à son côté.
Malgré la puissante intrigue
D'une generale Ligue,
Elle ne l'a point quitté.

2

Croyez-vous qu'il soit possible
Qu'un grand cœur soit insensible
A l'offre de ses Lauriers ?
Les Guirlandes qu'elle donne
Parent mieux que leur Couronne,
Le front des Princes guerriers.

2

Pour elle un peu de foiblesse
Se pardonne à la sagesse
Du plus moderé des cœurs.
On n'est point Heros sans elle,
Et la Royauté n'est belle
Que pour les Princes Vainqueurs.

Avril 1698.

M



Quand le Ciel fait les Monarques,
Qui peut dire à quelles marques
Il les trouve en des Enfans ?
Son choix ne se justifie,
Qu'en ces beaux jours de leur vie.
Qui les font voir triomphans..



Il est bien en la puissance
Du sort & de la naissance
De donner au Peuple un Roy ;
Mais la Victoire aux Rois mêmes
Sçait donner des Rois suprêmes,
Dont ils reçoivent la loy.



Sur les ailes du tonnerre
Louis au bout de la terre
A fait voler son renom.
Ses boulets & ses cartouches,
Mieux que le Monstre à cent bouches
Ont parlé par son Canon.

S

Qu'un tel Vainqueur vous appelle
 Quand une palme plus belle
 L'invite tout de nouveau /
 Douce Paix, c'est un prodige.
 Les triomphes qu'il neglige,
 Rendent le vostre plus beau.

S

Quoy ! je ne vois point encore
 Cette Nymphie que j'implore
 Au nom du Roy que je sers ?
 Elle devoit le connoistre,
 Louis sçait parler en Maistre,
 Et même à tout l'Univers.

Z

Ciel, répons par quelque augure
 A ma Muse qui murmure
 D'un silence injurieux.
 Eh, depuis quand tes Oracles
 Refusent ils les miracles
 A mon Luth imperieux ?

M H

2

En voicy , mais pour ma peine ,
Quel frisson de veine en veine
Glisse l'effroy dans mon cœur !
Je vois voler des Armées
De Menades animées
D'une barbare fureur.

S

L'Autan du haut du Pyrene,
Dans l'air qui couvre la plaine
En épand les Escadrons.
Tel le Nil donne des ailes
Aux avides Sauterelles,
Et le Caucase aux Dragons.

S

Le choc de l'airain qui brille ,
Le Salpêtre qui petille ,
Rendent mes sens engourdis.
Moins bruyans dans le Tenare
Sont les coups , le tintamare,
Les Manes moins interdits.



Oh , quelle horrible Gorgone ,
Dont le souffle m'empoisonne :
L'aspect me glace le sang.
Mille couleuvres sifflantes
Forment ses tresses flottantes
Sur l'un & sur l'autre flanc.



Qui ne connoistroit la guerre
A ce fumant Cimeterre ,
Qu'elle branle dans sa main ?
Ciel , comme elle est empourprée !
Où s'est-elle ainsi vautrée
Dans des flots de sang humain !



Elle en rache le nuage .
Elle en fait sur son passage
Tomber les rouges grumeaux ,
Tels que le Berger les trouve ,
Où la carnacière Louve
A démembré ses Agneaux .

42 MERCURE

S

Ses yeux que la rage allume,
Sa bouche blanche d'écume,
M'agitent de tristes soins.
Je crains d'estre à son approche
Une véritable roche,
Niobe le fut à moins.

S

Mais cessez, frayeurs mortelles ;
La Furie à tire d'ailes
Se dérobe à mes regards.
Va, va, Monstre que j'abhorre,
Entre l'Istre & le Bosphore
Revoir le berceau de Mars.

S

Je vois qui m'en débarasse,
Je vois la Paix qui la chasse.
O quels spectacles divers !
Est-ce un songe qui me trompe ?
Quel Char avec tant de pompe
Se balance dans les airs ?

S
 Huit Zéphirs des plus tranquilles,
 Préferez aux plus agiles,
 Luy donnent un train uny ;
 Et les superbes tempestes
 Cachent doucement leurs testes
 Sous le nuage applaný.

S
 Ce Trône mobile éclaire
 Mieux que la seconde Sphere:
 Que le Ciel prête à la nuit.
 Avec la tristesse sombre
 La crainte qui cherche l'ombre,
 Ferme les yeux, & s'enfuit.

Z
 Sur sa route lumineuse,
 La Reine majestueuse
 Guide les plaisirs épars:
 Elle nous ramene Astrée,
 Et l'Abondance dorée
 A la fuite des beaux Arts.

144 MERCURE

S

Tout son Cortège qui vole,
Change en gravier du Paëtole
L'air qui touche à ses habits.
Mais sous la main elle même
Tout à tour produit, & leme
L'Escarboucle & le Rubis.

2

Ainsi par sa corne humide,
De cotail & d'or liquide
Iris verse deux ruisseaux.
Ainsi l'Aube marinale
Répand la Perle, & l'Opale,
En réverbillant nos Oiseaux.

2

J'ay yû brisant des batailles,
Et décidant des Batailles,
La Victoire bien des fois.
Elle est fiète, elle est brillante,
Mais beaucoup moins engageante
Que la Beauté que je vois.

Prés



Prés d'elle dans Amathonte,
Cypris verroit à sa honte ,
Adorer d'autres attraits.
Est-il un cœur qui ne l'aime ,
Ce cœur eust-il d'Amour même
Toujours émouffé les traits ?



Par ce Lis d'or qui rayonne
Au sommet de la Couronne,
Dont nos yeux sont éblouis ,
Ne semble-t-elle pas dire ?
C'est la France qui m'attire ,
Ce sont les vœux de LOUIS.

J'avois résolu de ne vous
plus parler des Réjouissances
qui ont esté faites pour la
Paix ; mais il s'en fit une à
Avril 1698. N

146 MERCURE

Troyes le 31. du mois passé,
 lendemain du jour de Pasques,
 qui merite un détail particulier. Les Chevaliers de la Butte
 s'assemblerent ce jour-là au
 nombre de plus de quarante,
 & sur les dix heures du matin
 s'étant mis sous les armes avec
 deux de leurs Officiers à
 leur teste, ils marcherent en
 tres bon ordre jusqu'à l'Eglise
 de la Trinité, où ayant mis
 bas leurs mousquets, ils entre-
 rent en cette Eglise, ornée
 de tres-belles tapisseries de
 haute-lice, pour assister au *Te*
Deum que l'on y devoit chan-

ter. Leurs places estoient au Chœur, où chacun avoit son rang. M^r Lyon, Maire de la Ville de Troye, qui fait l'honneur de cette Compagnie, M^r Maillet, M^r Bailleteau, leur Lieutenant & Porte-Enseigne, & M^r Charpy, dernier Roy de l'Oiseau, avoient pris leur place à droite, & les Arquebusiers à gauche. Il y eut Musique. Les Violons y jouèrent accompagnez de leurs Basses, de celles de Violes, & de plusieurs Voix, qui chanterent un tres-beau Motet, de la composition de M^r des

N ij

148 MERCURE

Bigaults, Chanoine, Maître des Enfans de Chœur de Saint Estienne, & tres-habile Musicien. Le *Te Deum* fut suivi d'une double décharge de mousquets, que firent les Chevaliers de l'Arquebuse dans la cour de la maison de la Trinité. Ensuite ils continuèrent leur marche, ayant en teste leurs Officiers la pique à la main, & le Roy précédé des Tambours & des Fifes. Ils estoient fort propres & fort lestes. L'on n'entendit pendant presque toute la journée, dans toutes les rues par où ils

passerent, que le bruit des décharges de mousqueterie, dont ils saluoient les Dames qui estoient aux fenestres pour les voir passer. La marche dura jusqu'à l'Hostel des Buttes, où l'on devoit tirer trois Prix, consistant en argenterie, que l'on avoit promenée par toute la Ville quelques jours auparavant. M^r Lyon ouvrit la carrière par le premier coup d'Arquebuse qu'il tira. Les Echevins furent aussi de la partie. Le but estoit un rond noir au milieu d'un memoire écrit au bas d'un

150 MERCURE

Tableau dont la Ville avoit fait present. Le dessein en étoit ingenieux ; il avoit esté trouvé par M^r Regnier, Conseiller en Prevosté. L'on fit trois courses pour les trois Prix. Ceux qui les ont remportez sont, M^r Matagrín , penultième Roy de l'Oiseau, M^r Camusat, Echevin, & M^r Hermé. Le jeu fini, l'on se disposa à voir tirer l'artifice, dont le dessein estoit un theatre en quarré, soutenu par quatre piliers, dressez sur le Cavalier du rampart voisin de la Tour Saint Dominique ; & fort peu distant de l'Hostel

GALANT. 151

des Buttes. Cette plate forme
estoit si avantageusement éle-
vée, qu'on la découvroit de
tous les costez. L'on y avoit
placé cinq figures de gran-
deur naturelle. Celle du milieu
representoit le Roy. Il estoit
élevé sur un piedestal, avec
ses habits royaux, & il tenoit
en sa main droite un baston
royal parsemé de Fleurs de
Lis ; il avoit sur la teste une
Couronne entrelassée d'Olive
& de Lauriers. Les autres Fi-
gures moins élevées estoient
sur les quatre angles du Théa-
tre. Elles representoient la Ju-

N iij

152 **MERCURE**

stice, la Force, la Prudence,
& la Temperance, qui fai-
soient connoître que c'est à
ces quatre vertus du Roy que
l'Europe doit la Paix. Il y avoit
aux quatre faces du theatre
quatre cartouches, quatre
Devises & quatre Quatrains,
qui en expliquoient le sens.
Voicy l'ordre de la marche
que l'on observa à la sortie de
la maison des Burtes. Le Mai-
re & les Echevins marchoient
precedez par les Tambours,
les Fifres, & les Trompette.
Deux Officiers & deux Rois
de l'Oiseau suivoient à la teste

GALANT: 153

de leur Compagnie. Dès qu'ils furent arrivez au lieu où l'artifice estoit disposé, ils monterent tous sur le Cavalier, à l'exception des Arquebusiers qui se rangerent autour. Après quelques tours faits autour du theatre, à la lueur des flambeaux, au bruit des Tambours, & au son des Fifes & des Trompettes qui les suivoient, un des Sergens de Ville presenta un de ces flambeaux allumez à M^r de Lyon, qui mit le feu à l'artifice. Les Echevins & les autres le mirent tous conjointement après luy,

154 MERCURE

le peuple assemblé criant de toutes parts , *Vive le Roy.*

L'on fit plusieurs décharges tandis que l'artifice brûloit.

Il commença par le bruit de quantité de petards, qui firent écarter un grand nombre de personnes qui s'estoient avan-

cées trop près , & continua par de fréquentes volées de

fusées & de serpenteaux portez agréablement dans les

airs , ou qui se courboient pour se mesler parmy la foule,

ou qui estoient envoyez dans les jardins du Cloistre des

Chanoines de Saint Estienne.

GALANT. 155

Il finit par plusieurs lances à feu, & par le bruit de la mousqueterie. Il y eut aussi quantité de fusées tirées sur le haut de la Tour de l'Eglise de Saint Pierre, Cathedrale de la Ville, & une affluence de monde extraordinaire se trouva à ce spectacle. Il fut suivi d'un magnifique souper, où l'on servit de plusieurs sortes de mets exquis, & où l'on but d'excellent vin que la Ville fournissoit. Le repas fut donné sur une longue table, dressée dans la grande Salle de l'Hôtel des Buttes. Cette Salle est

156 MERCURE

fort longue ; elle est toute à jour , & a des vitres des deux costez. Sur ces vitres , aussi belles que l'on en puisse voir , sont représentées les Batailles de Dijon , d'Arque , d'Yvry , plusieurs Places prises , & les Victoires remportées par Henry IV. avec son Entrée à Troyes. La Salle est aussi ornée des Portraits des Rois de France , & de plusieurs Plateaux tout percez , au bas desquels sont écrits les noms de ceux qui les ont gagnez ; & plus bas au dessous de cette Salle , l'on voit les Tableaux

donnez par ceux qui ont fait leur coup de Chevalier , & les noms de ceux qu'ils ont remportez avec le Prix. L'endroit de la Butte est près d'un fossé tiré en droite ligne, qui conduit l'œil jusqu'au but. La maison est bastie dans un fond le long du bord de la Seine; son enclos a pour borne le rempart de la Ville, qui luy sert de muraille. Ce fut là que l'on passa une grande partie de la nuit, dans la bonne chere, & dans la joye.

Rien n'est plus propre à ga-

158 MERCURE

gner le cœur des Femmes que la liberalité. C'est le moyen dont un jeune Cavalier a crû se devoir servir pour se faire aimer d'une tres - jolie personne , qui par l'agrément de son humeur , & par les manieres toute sengageantes, s'attiroit les vœux de tous ceux qui la voyoient. Sa Mere , qui aimoit beaucoup le monde , n'estoit pas fâchée que l'on s'empressast pour elle , & que son merite , qui s'augmentoit tous les jours avec la beauté, luy fist avoir une grosse Cour. L'envie que chacun avoit de

plaire à la Belle , luy procuroit plaisirs sur plaisirs , & les divertissemens qui se succedoient les uns aux autres , faisoient passer à la Mere des heures si agréables , qu'elle auroit esté peut estre bien-aise de ne la pas marier si tost. Ainsi elle l'instruisoit à se tenir dans l'indifference , & avoit grand soin de mettre obstacle à toutes les choses qui pouvoient former quelque engagement. Ses leçons estoient d'une habile Femme. Elle luy representoit que pouvû qu'elle eust des honnesterez égales

160 MERCURE

pour tous ses Adorateurs, sans se laisser prévenir d'aucun sentiment de préférence, il seroit bien mal-aisé qu'il ne lui vint quelque Amant qui la pût mettre dans un poste avantageux, ce qui n'arriveroit pas si elle souffroit que son cœur l'emportast sur la raison. Quoy que la Belle vist l'utilité de ces remontrances, elle ne pouvoit si bien résister à son panchant, qu'elle ne marquast au Cavalier une estime distinguée. C'estoit cependant avec assez de réserve pour ne luy donner aucun lieu de croire qu'il dût

l'emporter sur les Rivaux, s'il ne luy faisoit paroistre tout ce que l'amour a de plus vif. Il avoit du bien, & sa naissance estoit à considerer ; mais la Mere qui se flatoit de trouver encore un Parti plus riche, & qui voyoit sa Fille assez jeune pour pouvoir attendre ce que la fortune résoudroit en sa faveur, ne jugeoit pas à propos de précipiter le choix d'un Gendre, & quelque déclaration que luy fist le Cavalier, en la recevant fort honnestement, elle le prioit toujours de luy laisser le temps de con-

Avril 1698

O

162 **MERCURE**

noistre, & l'inclination de sa Fille, & ce qui seroit de ses avantages. Le Cavalier ne voyant pas qu'il dût espérer un heureux succès dans cette recherche, s'il ne donnoit à la Belle des marques de son amour, qui l'emportassent sur les soins de ses Rivaux, n'eut plus autre chose en veüe que de chercher les moyens de la convaincre, que ce qu'ils sentoient pour elle n'approchoit point de sa passion. Il s'attacha à étudier tout ce qui pouvoit luy faire plaisir, & il se rendit si attentif aux moindres chœ

ses qu'il sçavoit luy devoir
 plaire, qu'on peut dire qu'il
 prévenoit jusqu'à ses souhaits.
 C'estoit tous les jours quelque
 divertissement nouveau, se-
 lon le goust où il la trouvoit.
 L'Opera, la Comedie, la pro-
 menade, & de petites festes
 galantes ne la laissoient point
 douter qu'elle n'occupast tou-
 tes ses pensées, & si on ne
 s'expliquoit pas tout à-fait
 pour luy comme il l'auroit
 souhaité, de moins on luy
 laissoit voir que tout estoit
 recçu avec agrément. Pour se
 distinguer parmy ses Rivaux,

O ij

164 **MERCURE**

qui furniffoient comme luy quelques plaifirs à la Belle, mais plus rarement, & d'une maniere plus refferrée, il fe fervit de l'occasion d'un premier jour de l'année pour luy envoyer un prefent galant. Il avoit compris par certaines chofes qu'elle avoit dites quelque temps auparavant, ce qui luy devoit agréer le plus, & s'agiffant de toucher fon cœur, il n'épargna rien pour faire que ce qu'il luy envoya répondift à fes defirs. Il n'y avoit rien de mieux entendu. L'efprit y brilloit ainfi que

l'amour; mais il eut beau alleguer la vieille coutume, qui dans ces jours-là permet de donner des marques de souvenir aux personnes qu'on estime, la Mere fut obstinée à refuser le present; & afin que ce refus le chagrinaît moins, elle prétendit qu'il estoit trop magnifique. Le Cavalier voulut en faire de moindres, & dès que la Belle loüoit quelque chose, soit pour quelque mode ou quelque ornement, il cherchoit les voyes les plus favorables pour le faire recevoir. Ces voyes estoient dé-

166 MERCURE

tournées, afin qu'on ne pût
 s'appercevoir que c'estoit de
 luy que venoit la chose, & des
 gens interposez offroient de
 donner à tres bon compte
 qui valoit quatre fois autant,
 quand on vouloit conclurre
 un marché; mais la Mere qui
 avoit les yeux ouverts sur tout,
 reconnoissoit l'artifice, & le
 Cavalier ne réussissoit dans
 aucun de ses desseins. S'il en-
 voyoit quelques bagatelles
 par des Inconnus, qui les lais-
 soient sans nommer personne,
 elle les faisoit reporter chez
 luy, & n'imputant qu'à luy

feul ces galanteries obscures, elle vouloit qu'il se chargeast de rendre à celuy qu'il deviendroit en estre l'Auteur, ce qu'elle empêchoit qu'on n'acceptast. Il se plaignit plusieurs fois de ces manières qui luy paroissoient trop scrupuleuses; & un jour qu'ils contes-toient là dessus, quelques Dames qui entrèrent, & qui connoissoient la passion du Cavalier pour la Belle, furent priées de prononcer sur leur differend. Elles dirent que le Cavalier meritant tout, on ne devoit rien refuser de luy,

168 **MERCURE**

parce qu'on devoit le préférer à tous ceux qui se déclaroient Amans de la Belle , mais qu'en general, quand on n'avoit pas entierement résolu un mariage , on ne devoit recevoir aucun present. La Mere ravie que son sentiment fust apuyé, dit au Cavalier qu'il falloit qu'il renonçast à des manieres qui ne l'accommodoient pas ; que le temps décideroit de beaucoup de choses, sur lesquelles on ne pouvoit encore prendre une ferme résolution, & que cependant elle vouloit bien luy promettre en presen-

ce

ce de ces Dames, qu'aussitost
qu'il auroit pû l'obliger à con-
sentir que sa Fille receust un
présent de luy, il pouvoit
compter qu'il seroit son Gen-
dre. Le Cavalier voyant tous
ses efforts inutiles, n'espera
plus qu'en l'excès de son a-
mour. C'estoit toujours quel-
que avantage pour luy, qu'au-
cun de ses Concurrens ne fust
mieux traité, & qu'il remar-
quoit que ses Pretens, quoy
que refusez, n'avoient pas
laissé de faire effet sur la Bel-
le. Trois mois se passerent, &

une de ses Amies l'estant ve-

Avril 1698.

P

auë voir, luy demanda quelle
vouloit prendre des Billels à
une Lotterie, qui devoit estre
tirée avec beaucoup de fideli-
té. On s'informa aussi-tost
chez qui, & le nom de celuy
qui la faisoit estant connu,
plusieurs Dames qui estoient
presentes, voulurent y en-
voyer de l'argent. Le Cavalier
entra dans le temps que l'on
agitoit la chose; & quand
on l'eut engagé à prendre
aussy des Billels, il fut chargé
de porter l'argent de toutes
ces Dames pour en avoir. On
se divertit long temps des dix

vers noms qu'elles prirent. La Belle choisit celui de l'Aspirante au petit Lor, & se fixa à quatre Billers. Le Cavalier voulut se faire écrire pour vingt, sous le nom du Chevalier toujours refuse. Il apporta le numero de chacune, & quand le temps de distribuer les boîtes fut arrivé, on le pria de les aller prendre, comme il avoit pris d'abord les numeros. Il fut resolu qu'on n'en ouvreroit aucune qu'en presence les uns des autres, & qu'on s'assembleroit chez la Belle exprès pour cela. Le

172 MERCURE

jour fut marqué, & le Cavalier apporta les boîtes. On ne trouva que des billets blancs dans les trois premières, parmi lesquelles étoit celle de la Mere. Il y en eut un noir dans la quatrième; & il marquoit deux petits flambeaux d'argent. Quatre autres boîtes qu'on ouvrit ensuite, n'avoient que des billets blancs, & il ne restoit plus à voir que celles de la Belle & du Cavalier. Il la pria galamment & même avec de longues instances, de vouloir changer de boîte avec lui. Ceust

elle avoir vingt billets au lieu de quatre, & la Mere estoit assez portée à l'échange, mais la Fille ne voulut devoir qu'à elle ce qui luy pouvoit arriver d'heureux, & chacun luy applaudit sur sa fermeté, quand on ne vit rien de noir dans tous les billets du Cavalier. Elle ouvrit les siens fort doucement. Les deux premiers furent blancs, & comme elle eut remarqué du noir dans le troisiéme, elle fut long tems sans le développer tout-à-fait. Elle plaisanta d'abord pour le mettre à prix. Une des Dames

qui estoient presens, luy en offrit six Loüis, & le Cavalier alla jusqu'à deux cens. Vous jugez bien qu'on n'accepta pas son offre. Enfin on lut le billet, & on y trouva une Garniture de tête estimée cinq cens écus. La Belle eut une joye qui ne se peut exprimer, & témoigna tant d'impatience de voir cette Garniture, que le Cavalier prit son billet noir, pour l'aller querir sur l'heure. La Dame lui donna aussi le sien, pour faire apporter les flambeaux en même tems. On trouva qu'ils estoient de dix Loüis, & la garniture parut d'une tres

grande beauté. Rien ne pou-
voit égaler la finesse de l'ou-
vrage, & tout y estoit d'un
tres grand goût. La Belle se
hâta de s'en parer, & elle en
receut un nouvel éclat. Per-
sonne ne la voyoit sans luy
applaudir sur cette parure, &
comme les femmes sont cu-
rieuses, une Dame lui en ayant
un jour demandé le prix, elle
répondit naturellement que
c'estoit un present de la for-
tune, & nomma la Lotterie,
d'où le billet noir luy estoit
venu. La Dame releva cette
réponse, & dit en riant qu-

P iij

176 MERCURE

elle vouloit déguiser à qui elle avoit obligation de ce présent ; mais qu'il estoit impossible que la Garniture vint de la Lotterie dont elle parloit, puisqu'elle n'avoit esté composée que d'un fort beau lit, de quelques Tapisseries, de force Bijoux & de Vaiselle d'argent ; & qu'elle avoit aidé elle-mesme à faire les billets noirs. Grande contestation sur la Lotterie. La Dame qui avoit eu les petit flambeaux, & qui avoit veu apporter les boëtes, se trouvant presente, soutint fortement

ce que la Belle avoit dit, jusqu'à vouloir faire un pary fort important pour en confirmer la verité. On luy répondit qu'on refusoit le pary, parce qu'il n'estoit pas permis d'en faire, sur des choses dont on avoit une entière certitude; mais qu'elle n'avoit qu'à envoyer chez les personnes qui avoient fait la Lotterie en question, & qu'elle scauroit si on étoit mal instruit. Elle y envoya sur l'heure, & un peu après il fut rapporté qu'il n'y avoit eu aucun lot, où l'on eût employé la Garniture. La Dame

178. MERCURE

qui avoit decouvert la chose
estant sortie, on raisonna
long temps sur cet incident,
& enfin on ne pût douter que
le Cavalier n'eust apporté une
fausse boîte, pour faire ac-
cepter un present que l'on
auroit refusé, s'il ne s'estoit
pas servy de cette adresse. La
Mere avoit consenty que la
Fille l'eust receu, & la condi-
tion se trouvant remplie, sa
parole l'engageoit à luy faire
épouser le Cavalier. Heureu-
sement pour les interets de
son amour, la plupart des
Dames devant qui cette pro-

messe avoit esté faite, se trouvoient alors chez la Mere de la Belle. Elles plaiderent fortement sa cause, & la Mere ne pût apporter d'autre raison pour se défendre de donner la Fille au Cavalier, sinon qu'il avoit usé de surprise. L'adresse a toujours esté permise en amour, & on poussoit vivement la chose, quand le Cavalier survint. Les Dames lui dirent tout ce qui venoit de se passer, & l'affaire luy parut en si bon état, par l'empressement qu'elles marquoient à luy estre favorables, qu'il

180 MERCURE

crut devoir demeurer d'accord de la boîte supposée. Il le fit en protestant que quand la Mere. luy. donneroit son consentement, il renonceroit à cet avantage, si la Belle avoit quelque repugnance à le rendre heureux. Cette soumission estoit d'un parfait Amant, & ne pouvoit faire qu'un tres. bon effet. Depuis la recherche du Cavalier, aucun Party plus avantageux ne s'estoit offert. Son alliance étoit des meilleures, & ses bonnes qualitez parloient hautement pour luy. Ainsi la Mere

ne put résister aux sollicitations redoublées qui luy furent faites, & la Belle n'eut aucune peine à déclarer que ses volontez seroient sa regle. Quel triomphe pour un Amant véritablement touché ! On voulut sçavoir comme il s'estoit pû faire que la boîte supotée le fust trouvée tout à fait semblable à toutes les autres. Il répondit qu'il avoit obligé un de ses Amis qui avoit un numero, à prendre la boîte dès le premier jour qu'on avoit commencé à les donner ; qu'il en avoit fait

182 MERCURE

aussitôt contrefaire le cachet, & qu'ayant ouvert la boîte de la Belle, quand il l'eut retirée, pour y mettre le billet de la Garniture en la place d'un des billets blancs qu'elle avoit eus, il s'estoit servy de ce cachet contrefait pour la remettre dans le même estat qu'il l'avoit reçue. La Belle luy fût fort bon gré d'un artifice qui luy faisoit voir la force de son amour, & le mariage se fit peu de jours après.

Je vous envoie une Lettre de Mademoiselle d'Alençon la

GALANT. 183

Charles, de la Tour du Pin,
qui a esté lûe avec un fort
grand plaisir de tous ceux
qui en ont pû avoir des co-
pies. Vous y trouverez de très
jolis Madrigaux, qui méritent
bien que vous en fassiez part
à vos Amica.

M O N S I E U R
l'Abbé de Poissy.

L'Air que vous avez mis à
mes petits Vers des Sou-
pirs, me les fait aimer. Vous
donnez de l'agrément aux
moindres bagatelles. Je ga-

184 MERCURE

gnerois beaucoup, Monsieur l'Abbé, si vous vouliez corriger les badineries qui échappent à ma Muse; mais vous employez vos moments à des Ouvrages dont je suis trop charmée, pour vous dissiper. Ils sont admirez de l'incomparable Mademoiselle de Scuderi. Elle vous écrit des choses là-dessus qui font votre Eloge. Mettez donc tout votre temps à de si belles productions, & que ma Muse champêtre demeure avec tous les défauts. Je préfère votre intérêt au mien. C'est

quelque chose de résister aux
charmes de l'amour propre.

L'amour propre gâte le cœur,

Il pousse tout jusqu'à l'extrême.

Il néglige Parens, Amis, égard,
honneur.

Il fait tout, cet Amour, par rapport
à luy même,

Et de tous les Amours c'est le plus
suborneur.

Si je ne sçavois pas qu'il ne
peut vous séduire, ce dange-
reux Amour, je ne vous dirois
pas, Monsieur l'Abbé, que
Madame de Nemours a beau-
coup loué votre Livre, des

Avril 1698.

Q

Prostres, & celuy de l'Abbé
confondu par ses propres raisons.
Le goust de cette grande
Princesse est exquis, & son
approbation vous est fort a-
vantageuse. L'illustre M^r de
Segrais vous appelle son Fils.
Il faut qu'il vous connoisse
bien pour vous donner ce
nom. J'aimerois mieux estre
adoptée de luy que d'Apollon.
Si tous ceux qui se meslent de
Poësie faisoient aussi bien des
Vers que ce digne Parent de
Malherbe, je n'aurois pas esté
éveillée aussi désagréablement
que je le fus hier par certains

vieux Provençal, dont la figure vous a tant déplu. Il s'est imaginé qu'il suffisoit d'être né du pays des Troubadours, pour faire des Vers. Il est venu chanter à la porte de ma chambre d'une voix de Corbeau. Je n'en souviens point des rimes, voicy la pensée. Il disoit qu'il avoit devancé l'Aurore pour me parler de son amour; que l'Empire amoureux étoit pire que l'Enfer; qu'on n'y dormoit point, & que cela devoit m'engager à l'aimer. Je luy ay répondu à moitié en dormant.

Q ij

Pourquoy de vanes tu à dire
 rare ?

Tu fatigues tout ce Hameau.
 Sans le bruit de ton Châte-
 meau

Dans les bras du Sommeil je lan-
 guirois encore.

Si tu veux près de moy te faire un
 sort heureux,

Fais-moy croire qu'on dort dans
 l'Empire amoureux.

Il m'a dit d'une parole ani-
 mée par un dépit, que son peu
 de politesse ne chicanoit
 point, Si vostre Philene vous
 avoit chanté ses belles chansons,
 vous seriez charmée, & si l'Abbé

de Poissy vous lisait de ses Ouvra-
ges, on vous verroit toute oreille.
Dici vous punira de vous moquer
d'un homme de vostre Pays, qui
vous a tant aimée. Je luy ay ré-
pondu en éclatant de rire.

Va porter tes soupçons, tes soupirs
et tes larmes,

En des endroits moins pleins de
charmes;

Ne reviens dans nos prez fleu-
ris,

Qui avec l'Amour content, les
Graces et les Ris,

Ma Sœur nous a raccom-
modé, & il est enfin sorti.
J'ay eu tant de peur de le re-

190 MERCURE

voir, que je me suis levée à
sept heures. J'ay esté aux Tui-
leries, où j'ay fait le Madrigal
qui suit.

Tout celebre en ces lieux le retour
du Printemps.

Qui n'est pas engagé s'engage.
Sur le gazon, sous le feuillage,
Bergeres & Bergers, tous paroîs-
sent contents;

J'avois pendant l'hiver négligé
la constance

D'un jeune Amant rempli
d'ardeur;

Contre l'exemple & la renommée
noissance

Il ne m'est plus permis de défendre
mon cœur.

GALANT. 191

Vous m'en croiriez, Monsieur l'Abbé, si je ne vous en voyois un autre Madrigal, qui est sur un ton si triste, que vous verrez bien que l'ayant fait le même jour, l'esprit seul y a eu part,

*Heureux Rossignols, taisez
vous.*

*Vous chantez vos plaisirs jusqu'à
perte d'haleine,*

Vous augmentez ma peine.

Pour contenter mon cœur jaloux

Faisons un traité parmy nous.

*De l'amour en secret goûtez les
tendres charmes,*

Et pour ne point troubler un sort

Q ij

192 MERCURE

*tranquille & doux ,
Je ſçauray vous cacher mes ſoupirs
& mes larmes.*

Je ſuis laſſe d'écrire , peut-
être ſerez-vous encore plus
fatigué de lire de mauvais
vers , vous qui en faites de ſi
beaux. Je ſuis , Monsieur ,
Vôtre tres , &c.

Le vers de la Chanſon que
je vous envoie gravée , font
connoître l'heureux état où
le Roy a mis la France , en
luy procurant la Paix. Ils ſe-
ront ſans doute chantez dans
vôtre Province , avec autant
de plaifir qu'ils le ſont icy.

AIR

193

U.

bais,

age.

Rois.

re,

iers,

adre

re,

nds

bit.

, la

ffez

que



192

Je/su

Je

être

tati

ver

bea

Vô

je

coi

le

luy

roi

vô

de

AIR NOUVEAU.

A Près un si cruel Orage,
 Après tant d'horrible Combats,
 Prenons un repos plein d'apas,
 De la Paix c'est le digne Ouvrage.
 Celebrons mille & mille fois,
 Le Nom du plus puissant des Rois.
 Chantons tout à tour à sa gloire,
 Louis le plus grand des Guerriers,
 Pour éterniser sa mémoire,
 Préfère l'Olive aux Lauriers.

On fut surpris d'entendre
 plusieurs coups de Tonnerre,
 accompagnés de fort grands
 éclairs, le Lundy au soir,
 quatorzième de ce mois, la
 Saison étant encore assez
 froide. Ce fut là dessus que

Avril 1698.

R

194 MERCURE

M^r Robinet fit les vers qui
suivent.

MADRIGAL.

*L'Hyver, ce Tyran redouta-
ble,*

*Vouloit ainsi que l'An dernier
A sa rigueur sacrifier*

La Saison la plus agreable.

*Il nous ostoit déjà presque un mois
du Printems,*

*Et nous alloit priver des tresors
éclatans,*

*Que produit Flore & qu'aime le
Zephire ;*

*Mais Jupiter en exauçant nos
vœux,*

ÉGALANT. 195

*Par les coups de sa foudre est venu
le détruire ,*

*Et le clair Dieu du jour reprenant
son Empire ,*

Triomphe en son Char lumineux.

M^r Rousseau de Chamoy,
Gentil-homme ordinaire du
Roy, est party le 6. de ce mois
pour se rendre à Ratisbonne,
en qualité de Plenipotentiaire
de Sa Majesté à la Diète ge-
nerale de l'Empire. Il a depuis
trente ans servy le Roy en
Suede en qualité de Resident,
& en diverses Cours d'Alle-
magne ; sçavoir à Munster , à

R ij

Hanover & en Saxe, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté.

Entre toutes les choses humaines, il n'y en a point de si noble que la profession du Christianisme, & qui cependant soit moins connue. Cette profession est aussi relevée au dessus de toutes les autres, que la fin est divine. Ainsi il est très nécessaire d'en bien connoître les obligations, pour répondre fidèlement à la sainteté de cet estat, & pour en remplir tous les devoirs

avec exactitude. On se forme dans le monde une idée très-fausse de la perfection Evangelique. On s' imagine que la pratique des Préceptes du Sauveur ne regarde que les personnes qui ont embrassé la Vie Religieuse, ou qui vivent dans la retraite & la solitude, comme si l'engagement dans le mariage estoit un sujet légitime pour pouvoir se dispenser de l'observation de la Loy de Dieu. Rien n'estant plus dangereux, ny plus ordinaire parmy les hommes que cette prévention, on

R iij

198 MERCURE

a cru qu'on ne pouvoit mieux les delabuser, qu'en rapportant ce que S. Basile & S. Jean Chrysostome ont écrit sur ce sujet. *Pensez vous*, dit Saint Basile, *que les sacrez Evangiles n'ayent pas aussi esté faits & publiez pour les personnes mariées? Ne doutez point*, continuë ce Pere, *qu'on ne les leur demande, & qu'ils ne soient obligez de répondre aussi bien que les Solitaires, les Religieux, & tous tant que nous sommes, s'ils y ont obey. Ainsi, c'est injustement & mal à propos que vous, qui avez choisi l'estat du mariage, comme le plus*

GALANT



doux, pretendiez vivre dans
l'esivete; & vous exempter des
travaux de la Vie Chrestien-
ne, comme si pour vivre dans le
monde, il vous estoit permis de
vivre selon le monde. Au contrai-
re, c'est ce qui vous doit obliger
d'autant plus à veiller sur vous-
mesmes, & à travailler avec plus
de soin à l'establissement de vostre
salut, que vous vivez dans un
lieu, où vous avez devant les
yeux les amorces de toutes sortes de
pechez qui flatent vos sens, qui
nous déjà que trop d'inclination à
les suivre. C'est se tromper, selon S.
Jean Chrilostome, que de croire

R iiiij

200 **MERCURE**

que Dieu demande autre chose des Solitaires & des Religieux, pour ce que l'Evangile a de Préceptes, & autre chose des personnes seculieres. Il demande des uns & des autres une mesme conduite & un mesme reglement de vie. Les uns & les autres ont receu les mesmes Préceptes, contre lesquels venant à pecher, ils souffriront la même peine. M^r de Vernage, Docteur en Theologie, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, explique tout cela plus au long dans la Préface d'un Livre qu'il vient de mettre au jour. Il est intitulé, *Traité de*

la Vie parfaite, selon les regles & l'esprit du Christianisme. Ce Livre, qui a este tres favorablement receu du Public, & qui est dédié à Madame de Main-tenon, se vend chez Denis Dupuis, rue Saint Jacques, à la Samaritaine.

M^r Linand, Auteur du Trai-té des Eaux minerales de For-ges, qui a esté si bien receu du Public, vient de donner une addition à son Livre, qui merite bien d'estre leuë. C'est une belle & grande Lettre, écrite à M^r... où il nous ap-prend le temps que ces Eaux

202 MERCURE

Metalliques ont esté décou-
 vertes, comment elles se sont
 mises en réputation, pour
 quels maux on a toujours esté
 en boire, & quela esté le sen-
 timent de plusieurs Scavans
 Medecins touchant la nature
 & les proprietez de ces mêmes
 Eaux. Cette Lettre a esté faite
 pour répondre à quelques ob-
 jections, particulièrement à
 ces deux-cy, *Que ces Eaux ne*
ne sont point ferrugineuses vitrio-
liques, & qu'elles ne conviennent
point à toutes les maladies pour
lesquelles il est dit dans le Traité
qui en a esté fait, qu'elles sont

bonnes. M. Linand fait donc voir que tout ce qu'il a dit de ces Eaux, est conforme à la raison & à l'expérience; que s'il a avancé dans son Livre, que les Eaux de Forges sont vitrioliques-ferrées, c'est parce qu'elles ont une odeur & un goût vitriolique-ferré, qu'elles arrosent des terres toutes pleines de fer & de vitriol, qu'elles produisent des effets qu'on ne sçauroit attribuer qu'à ces Minéraux; que tous les Auteurs qui ont parlé de ces Eaux, ont soutenu avant luy qu'elles sont vitrioliques-ferrées,

204 MERCURE

& que quand il a dit que ces Eaux métalliques conviennent à tous les maux dont il parle dans son Livre, c'est parce qu'il les a crues vitrioliques ferrugineuses, & par conséquent d'une vertu infinie pour la guérison des maladies qui ne sont pas incurables, & que les Auteurs qui ont écrit de ces mêmes Eaux, leur attribuent les mêmes vertus. Ce petit Ouvrage sur cette matière est curieux à lire. Le style en est simple, net, il n'y a rien d'inutile; & le Public est d'autant plus obligé à l'Auteur du Traité des Eaux de Forges,

qu'il promet encore de continuer d'aller tous les ans à ces sources minerales, tant pour confirmer les experiences qui se sont faites jusques icy touchant les verus de ce remede pour la guerison d'une infinité de maladies, que pour en faire de nouvelles, qu'il rendra publiques. Cette Lettre se trouve avec le nouveau Traité des Eaux de Forges, & l'Abrogé de ce Traité, chez Pierre Bionfait, au milieu du Quay des Augustins, à l'Image S. Pierre.

Le Sr Brunet, Libraire au Palais, vient de donner au Public un Livre qui doit avoir un

608 MERCURE

fort grand debis. Il a pour titre, *Les plus belles Lettres Françaises sur toutes sortes de sujets, tirées des meilleurs Auteurs. M^r Richollet qui a pris soin d'en faire un Recueil, les a embellies de Notes remplies de choses fort curieuses; & comme il y a peu de personnes qui n'ayent besoin d'avoir des modèles pour le stile qu'on doit employer selon les occasions qui s'offrent d'écrire, il est avantageux d'en avoir de bons & en grand nombre. Ces Lettres sont séparées comme en autant de Chapitres par la diversité des matières. Il y en a*

de tendres, de galantes, & d'amoureuses; d'autres d'amitié, de passion, de louange, de félicitation, de morale, de conseil, de reproche, de nouvelles, de recommandation, de prières, de remerciement, d'excuses, de plaintes, & de consolation. Il y a aussi des portraits, des Epîtres dédicatoires, des Lettres satyriques, de réflexions, & de critique, avec des réponses à des critiques, d'autres sur l'absence, & quantité qui contiennent des relations très-curieuses. Elles sont toutes d'Auteurs Illustres, & précédées de

208 MERCURE

quelques traits de leur vie ;
ce qui se trouve au commen-
cement du premier tome de
ce recueil, qui est séparé en
deux parties. L'on y trouve
aussi de judicieuses remarques
sur le stile dont on se doit
servir dans les Lettres , & sur
les titres qui se donnent aux
personnes élevées dans les
plus hauts rangs.

Les Contes de Fées sont
devenus à la mode , & plu-
sieurs personnes d'un esprit
fort relevé , & d'une très-gran-
de réputation , n'ont pas dé-
daigné d'employer du temps
à nous en donner grand nom-

bre dans le stile simple & naturel que cette sorte de narration demande. Ils ont réjoui les meilleures compagnies, & le plaisir que l'on a pris à les lire vient d'engager M^r. de *** à nous faire part d'un nouveau Recueil de Contes de même nature, qu'il a dédié aux Dames, sous le titre *Des Illustres Fées*. Ce Recueil en contient onze, parmi lesquels sont, *Blanche Belle*, le *Roy Magicien*, le *Favory des Fées*, la *Reine de l'Isle des Fleurs*, l'*Isle inaccessible*, la *Princesse couronnée par les Fées*,

Avril 1698.

S

240^s MERCURE

& le Bien faisant ou Quilibri-
rinie. La puissance des Fées y
paroist avec éclat. Le stile en
est agréable, & ceux qui les
ont lus, trouvent que tout y
répond à la grandeur des évé-
nemens. Ce livre se vend au
Palais chez le S^r Medard-Mi-
chel Brunet, à l'entrée de la
grande Salle du Palais, à l'Es-
perance.

Le Roy a nommé à l'Arche-
vêché de Bordeaux, M^r l'E-
vêque d'Aire, frère de M^r de
Bezons Conseiller d'Etat or-
dinaire, & Intendant en
Guienne, & frère aussi de M^r

GALANT. 213

de Brions, Maréchal des
Camps des Armées du Roy,
& Inspecteur en Flandre.

L'Evêché d'Aix a été donné à
M^r l'Abbé Floriot, Trésorier
de la Sainte Chapelle de Paris,
Frere de M^r d'Armenonville,
Intendant des Finances, &
de la seconde Femme de M^r.
le Peletier, Ministre d'Etat.

M^r Girard, dont je vous ay
parlé lorsqu'il fut nommé à
l'Evêché de Bolongne, a été
pourvû de celui de Poitiers,
& celui de Bologne a esté
donné à M^r l'Abbé de Langle,
Agent du Clergé, & Precepteur

S ij

212. MERCURE

teur de Monsieur le Comte
de Toulouse.

M^r l'Abbé de Villeroy, Fils
de M^r le Maréchal Duc de
Villeroy, a esté nommé à l'Ab-
baye de Fécamp. Il est jeune
encore, mais il fait voir qu'il
soutiendra tout ce que de-
mande sa naissance, & le party
qu'il embrasse.

Le Roy a donné dans le
mesme temps l'Abbaye de
Lire à M^r l'Abbé de Soubise,
dont l'assiduité à remplir ses
devoirs en Sorbonne, & la
profonde érudition donnent
lieu de croire qu'il deviendra

BALANT. 213

un jour un des plus fermes appuis de l'Eglise. M^r l'Abbé d'Elpagne, Frere de M^r d'Elpagne, Gouverneur de Thionville, a esté pourveu de l'Abbaye de S. Pierre sur Dive. Dom Houdiart, Chantre de la Musique de S. M. a eu l'Abbaye de S. Thibery; & Dom Bertin celle de la Pieté.

L'Abbaye de Charenton en Bourbonnois a esté donnée à Madame de Montgon; M^r l'Abbé de Tourmine a été pourveu du Prieuré de la Faye, & Dom Robert Thomas, Religieux de l'Ordre de Grand

214 MERCURE

mont à eu celuy de Notre
Dame du Bois d'Albion de
même Ordre.

M^{le} le Marquis de Sessac, cy-
devant Abbé de Clermont &
M^{re} de la Garderobe du Roy,
Cader de la maison de Cler-
mont Lodève, à qui la mort de
son Frere aîné fit quitter ses
Benefices, a épousé Mademoi-
selle de Luynes, Fille de Char-
les Louis d'Albert Duc de
Luynes, Pair de France, Mar-
quis d'Albert, Comte de
Tours, Chevalier des Ordres
du Roy, & d'Anne Fille puis-
née d'Hercule de Rohan, Duc

GALANT. 215

de Montbazon, & de Marie de
Bretagne la seconde femme.
Mademoiselle de Luynes, à
présent Madame de Sessac, a
pour Frères M^r le Comte de
Sessac, & M^r le Chevalier de
Luynes ; & pour Sœurs Ma-
dame la Princesse de Bour-
nonville, Madame la Com-
tesse de Veruë, & Madame
Gouffier ; Mademoiselle de
Luynes s'est toujours distin-
guée par une vertu à laquelle
la médifance n'a jamais don-
né d'atteinte.

Il s'est fait depuis peu un
Mariage à la Cour, dont vous

216 MERCURE

attendez sans doute que je vous fasse un long détail; cependant je vous en diray fort peu de chose, à cause de la modestie des deux Familles. C'est le Mariage de M^r le Comte d'Ayen Mestre de Camp, Fils aîné de M^r le Marechal Duc de Noailles, & de Mademoiselle d'Aubigné, Fille unique de M^r le Comte d'Aubigné, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Berry. La Ceremonie en a esté faite à Versailles dans l'Eglise de la Paroisse, par M^r l'Archêveque de Paris, Oncle paternel du marié.

Marié. Si j'osois m'étendre sur le mérite de M^r le Comte d'Ayen, je vous en dirois des choses que vous auriez de la peine à croire , cependant je ne dirois rien qui ne fust vray. Vous ne doutez point qu'il n'y ait aussi beaucoup à dire sur les belles qualitez de Mademoiselle d'Aubigné, puisqu'elle a esté élevée auprès de Madame de Mainie-
non la Tante. On ne doit pas s'étonner si à l'occasion de ce Mariage , la Fortune a couronné le mérite , la naissance & la vertu. Je vous ay si sou-

Avril 1698. T

vent parlé de la Maison de Noailles, que je ne vous répéteray rien icy de ce que je vous en ay dit dans mes autres Lettres. Voicy ce qui regarde celle d'Aubigné.

Après que les Ducs, les Comtes, & les autres Grands de France, assemblez à Noyon au mois de May de l'an 987. eurent élevé Hugues Capet sur le Trône, & qu'ayant esté faits Souverains des Provinces & des Gouvernemens, qui furent la recompense de leur choix, & qu'ils ne renoient avant cela qu'à Titre Bene-

ficiaire & à vie, ils eurent inféodé la pluspart des Terres qui relevoient de leurs Jurisdiccions, pour attacher à leurs interets tous les vailhans Hommes, dont le secours estoit necessaire à la deffence de leurs Etats, tous ceux qui furent gratifiez de ces inféodations, estant par là devenus Vassaux de chacun des Princes, dont ils les avoient receuës, commencerent dans le onzième Siécle à prendre les noms des Domaines dont on leur avoit abandonné la propriété, à condition de les re-

T ij

220 MERCURE

hir en hommage, & moyennant de certaines redevances, & comme les Predecesseurs de ceux qui portent encore le nom d'Aubigné, prirent celuy de cette Terre, dès le temps que l'institution des Fiefs établit les surnoms, & les rendit ensuite hereditaires aux Familles nobles du Royaume, les Descendans de cette Maison peuvent se vanter d'avoir la mesme ancienneté que les autres maisons les plus considerables de la Province d'Anjou, où la Seigneurie d'Aubigné est située. Les

Titres qui se sont conservez jusqu'à present, sont une preuve certaine de la verité de cette origine. Ils font connoistre que Geoffroy d'Aubigné possédoit cette Terre en Sirerie l'an 1160. & la qualité de Chevalier, qu'il avoit acquise dans les occasions où il s'estoit signalé, luy estant donnée par les mêmes titres, c'est un témoignage qu'il avoit mérité un honneur, qui estoit autrefois la reconnoissance la plus glorieuse des actions de valeur que l'on avoit faites à la guerre. Jean, Sire

T iij.

222 **MERCURE**

d'Aubigné , marchant sur les traces de son Pere , parvint au même degré de Chevalier. Un Acte de l'an 1201. marque qu'il en avoit alors le titre , & les autres Seigneurs d'Aubigné le recherchèrent tellement pendant un siecle, qu'Olivier, Sire d'Aubigné, l'an 1255. Aimery, Sire d'Aubigné , l'an 1273. Guillaume d'Aubigné son fils, qui fut marié la même année avec Alienore de Coëme , & Savary, Sire d'Aubigné , l'an 1329. en furent recompensez successivement , pour les services militaires qu'ils avoient rendus. Du mariage de ce Sa-

vary d'Aubigné avec Honneur de la Haye - Passavant, fortirent Olivier, Sire d'Aubigné, dont la posterité s'éteignit il y a deux cens ans, & Pierre d'Aubigné, Seigneur de la Touche d'Aubigné, qui l'eut pour son partage, & qui vivoit l'an 1374. ayant épousé Jeanne de l'Epine, Héritière de la Seigneurie de la Jousfelinier, Thibaut d'Aubigné, son Petit fils, qui estoit marié l'an 1444. avec Jeanne, Dame de la Parnière, laissa plusieurs enfans qui formerent les branches des Sei-

T iiii

224 MERCURE

gneurs de la Jouffelinierè, de la Touche-d'Aubigné, de la Roche Ferrière, du Boismosé, de Montopin, & de Brie. Celle des Seigneurs de la Jouffelinierè, depuis Barons de Sainte Gemme, finit l'an 1672. Louis d'Aubigné, Seigneur de la Touche, & du Mesnil d'Aubigné, Seigneur de la Touche, & du mesnil d'Aubigné, & Baron de Tigny, est maintenant le Chef du nom & des armes de cette maison, par l'extinction de la branche de Sainte Gemme, & il est le frere de Claude Maur d'Aubi-

igné, Abbé de Poutieres en Champagne. Louis d'Aubigné, Seigneur de la Roche-Ferriere, Cadet des Seigneurs de la Touche-d'Aubigné, est chef de la seconde Branche, & Pere de Louis d'Aubigné de la Roche Ferriere, qui fut reçu Page du Roy dans la petite Ecurie, au mois de Janvier 1683. Les Titres énoncez dans les preuves de la Noblesse, qui sont dans le Registre de la petite Ecurie, entre les mains de M^r le Premier, & qui ont esté dressez par M^r d'Hosier, Genealogiste de la

226 MERCURE

Maison de Sa Majesté, suivant l'usage qui s'observe dans la grande & petite Ecurie, justifient que ce Gentilhomme compte dix-huit degrez de filiation consecutive depuis luy jusqu'à Godefroy, Sire d'Aubigné, le premier de ses Ancestres, qui vivoit en l'an 1160. avantage de naissance si considerable, que les premieres Races du Royaume ne scauroient en fournir un plus grand nombre. Quant aux autres branches de cette maison, celle des Seigneurs de Boismoré, finit l'an 1628. Celle

des Seigneurs de Launay ,
leurs Cadets , a passé dans la
Maison de Saint - Offange.
Celle des Seigneurs de Monto-
pin fondit l'an 1563. dans les
Seigneurs de la Verouliere ,
du surnom de Le Roy. Enfin
celle des Seigneurs de Brie a
formé celle des Barons de Sur-
rimeau en Poitou , par le ma-
riage qui fut accordé le 5. de
Juin l'an 1585. entre Suzanne
de Lesai de Lusignan , Fille &
heritiere d'Ambroise de Lesai
de Lusignan , Baron de Sur-
rimeau & de Renée de Vivon-
ne , Dame de Murçay avec

228 MERCURE

Theodore - Agrippa d'Aubigné, Seigneur des Landes & du Chaillou, Ecuyer d'Ecurie du Roy Henry IV. alors Roy de Navarre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Marechal de ses Camps & Armées, Gouverneur des Isles & du Chasteau de Maillesais, & Vice. Amiral de Guyenne & de Bretagne, celebre par l'Histoire des Guerres de son temps, qu'il a écrites comme une personne, qui par l'excellence de son esprit, avoit eu long temps comme il le dit luy-même, beaucoup de part dans la con-

fiance la plus étroite du Roy
 Henry I V. & doit toujours
 donné de grandes preuves de
 la fermeté de son courage
 dans toutes les perilleuses en-
 treprises qu'il avoit executées
 pour le service de ce Prince.
 Du mariage de Theodore
 Agrippa d'Aubigné, & de Su-
 sanne de Lefay sortirent entre
 autres enfans, Constans d'Au-
 bigné, Baron de Surmeau,
 Gouverneur de Maillelais, l'an
 1613. & marié le 27. Decembre
 de l'an 1627. avec Jeanne de
 Cardillac, Fille de Pierre de
 Cardillac, Seigneur de la La-

230 MERCURE

ne, Lieutenant au Gouverne-
nement du Château Trom-
pette sous M^r d'Epéron & de
Louise de Montalambert ; &
c'est d'eux que sont issus Char-
les d'Aubigné, & François
d'Aubigné, sa Sœur, Dame de
Maintenon.

M^r le Marquis de Cas-
tries, Gouverneur de la Vil-
le & Citadelle de Montpel-
lier & de Sommieres, Ma-
rèchal des Camps & Armées
du Roy, & Neveu de M^r le
Cardinal de Bonzi, a esté
pourvû de la charge de Che-
valier d'honneur de Madame

la Duchesse de Chartres, dont M^{re} la Femme est Dame d'Atour. Cette Charge de Chevalier d'honneur vaquoit par la mort de M^r le Marquis de Villars.

J'ay oublié de vous dire que M^r le Comte de Guiche, Fils de M^r le Duc de Grammont, & Gendre de M^r le maréchal Duc de Noailles, a eu l'agrément de la Charge de Colonel General de Dragons qu'avoit cy-devant M^r le Comte de Tessé. On ne peut estre reçu dans une Charge de cette importance, sans avoir une par-

222 MERCURE

faire intelligence de la guerre,
& sans s'estre acquis beau-
coup de réputation.

Les réjouïssances qui se
font faites à Auchy le Cha-
teau en Picardie, pour la pu-
blication de la Paix, ont eu
quelque chose d'assez singu-
lier pour m'obliger à vous en
donner un court détail. L'or-
dre estant arrivé de faire chan-
ter le *Te Deum*, on somma
les Habitans de se mettre sous
les armes. Les Bourgeois, &
ceux des environs vêtus pro-
prement, s'estant rendus chez
M^r de Héricourt, Gentilhom-

me d'un merite singulier, étably depuis peu dans le lieu, à qui on avoit donné la conduite de la Milice, ils allerent chez le Lieutenant General, & chez le Maire de la Ville, la Cavalerie marchant la premiere avec Trompettes, Fifres & Hautbois, & l'Infanterie ensuite avec Tambours, Flûtes & Violons. Messieurs de la Justice ayant en teste le Lieutenant General, & le Maire perpetuel à la teste de Mrs de Ville, monterent sur des chevaux richement caparçonnez, couverts de harnois

Avril 1698.

V

234 **MERCURE**

noires, tous en robes & bonnets, & prirent leur rang entre la Cavalerie & l'Infanterie, puis marcherent en cet ordre jusqu'au Tribunal de la Justice, au son de ces Instrumens de Paix & de guerre. Les Officiers descendirent, & se placèrent dans l'Auditoire royal, avec Mr le Vasseur, Chanoine Regulier de Saint Jean de Soissons, & Prieur. Curé du lieu, qui s'y estoit rendu avec plusieurs Ecclesiastiques de son Eglise. Le Greffier fit lecture de l'ordre. Mr Petit, Procureur du Roy, & maire

perpetuel de la Ville, on demanda l'enregistrement, & requit par un beau Discours que la publication en fust faite, à quoy Mr de Bary, Lieutenant General du Bailliage Royal, répondit par un autre Discours rempli d'éloquence, & ordonna l'enregistrement & la publication. Aussi tost toute la Symphonie champêtre, & les cris de *Vive le Roy*, se mêlerent parmy les fanfares des Trompettes & le son des Tambours. Les Officiers remonterent à cheval au milieu de la milice, ayant le

V ii

276 **MERCURE**

fabre à la main. Ils allerent faire la publication dans les Carrefours & les principales Places de la Ville, où l'on avoit dressé des trophées & des arcs de triomphe, Mr le Prieur, les Officiers, & quelques-uns des principaux du lieu ayant fait orner la façade de leurs maisons, de Tapisseries, de Peintures, de festons & de Cartouches. Le soir il y eut un feu d'artifice dans la grande Place, & des feux devant toutes les maisons. Mr le Lieutenant donna un grand repas à la compagnie, ensuite le Bal,

qui dura toute la nuit. Les deux jours suivans se passerent en pareilles réjouissances. Mr le Prieur, & les Officiers se traiterent les uns les autres, & firent donner à boire à tout le peuple. Il arriva plusieurs mascarades des environs, entre lesquelles celle du Village de Bugneux eut cecy de particulier, que treize des plus jolies Filles, vêtues en Bergeres, chacune un Tambour de Basque à la main, vinrent danser devant le Chasteau, au son des Violons & des musettes. Elles estoient venues dans un Char

140 MERCURE

de triomphe , accompagnées de plusieurs Cavaliers en marques , & avoient assisté le matin au *Te Deum* & à la messe du S. Esprit, que le Curé du lieu avoit célébrée , où elles avoient présenté chacune à l'Offrande un grand Pain d'épice de Reims , rempli d'écorce de citron & de dragées.

Voicy les noms des Personnes distinguées de l'un & de l'autre Sexe , decedées sur la fin du mois passé , & pendant celui d'Avril.

Dame Elizabeth Marie Roger , veuve de Messire Fran-

sois du Fos, Seigneur de la
 Toule, mery, & autres lieux;
 Conseiller en la Grand' Cham-
 bre du Parlement, Fille de
 François Roger, Maistre
 des Comptes, & de Marie
 Broüillet, & sœur de Pierre
 Roger, aussi Maistre des
 Comptes. M^r du Fos son mary
 mort en 1687. avoit un Frere
 Abbé Chanoine de la Sainte
 Chapelle, & Conseiller au
 Parlement. Il estoit fils de
 Jean du Fos, Conseiller au Par-
 lement, & de Luce de la Nouë.
 Pierre le Vieux, Escuyer,
 S^r de Coulange, l'un des vingt,

240 MERCURE

cinq Gentils-hommes, de la
garde du Roy, Exempt en la
Compagnie de Monsieur de
Duc du Maine. Il laisse entre
autres enfans, deux Garçons
dont l'aîné a les Charges que
possédoit M^r son pere, & le
Cadet est Page chez Monsieur
le Duc du maine.

M^r de marpeley, Premier
President en l'Election de
Caudebec. Il avoit esté receu
à cette Charge un peu après la
mort de M^r le President son
Pere, n'étant encore que dans
sa vingt-unième année, & il
la exercée plus de trente-huit
ans,

GALANT. 241

ans, pendant lesquels il s'est acquis la qualité de Juge équitable, avoit beaucoup d'esprit, & a esté regreté de tous les honnestes gens de la Province.

Messire Nicolas de menuau, Seigneur de mareil, Villiers, le Pontel, & autres lieux. Il estoit Fils de N. de menuau, S^r de Villiers, le Pontel, &c. & de N. Janton; & petit Fils de Charles de menuau, S^r de Villiers, & de Louïse de Bellièvre, Fille de Pomponne de Bellièvre, Chancelier de France:

Avril 1698.

X

247 MESSIEUR CLAUDE

MESSIEUR Charles Comte de Collalto, Comte de l'Empire & noble Patricien de la République de Venise. Il est mort âgé de vingt-deux ans, & a esté inhumé à S. Sulpice à Paris, étant venu pour voir la France.

MESSIEUR Claude le Tonnelier Breteuil, Seigneur Baron d'Escouhé, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement. Il estoit Frere de feu M^r de Breteuil, Conseiller d'Etat ordinaire, & est mort âgé de soixante & quinze ans. Il avoit épousé en premieres Noces,

Magdeleine Roger de Neuilly,
 & son second N. de Froullay.
 Il laissa deux Garçons de ces
 deux lits. M^r du Tillet, Con-
 seiller de la première des En-
 quêtes, est monté à la Grand-
 Chambre à sa place.

Messire Emanuel de Froullay
 de Tessé, Chanoine Comte de
 S. Jean de Lyon, & Prieur de S.
 Restien dans l'Isle de Ré. Il est
 mort dans sa soixante & quin-
 zième année, & estoit Frere
 du défunt Evêque d'Avran-
 che, tous deux fils de René de
 Froullay, Comte de Tessé,
 Baron d'Ambrières; & de Ma-

¶ MIRAUNE

rio d'Escoubieu Sourdiz, Fille
de François d'Escoubieu, mar
quis de Sourdiz, Chevalier des
Ordres du Roy, & d'Habille
Babou de la Bourdaifiere.

Frere Jacques de Fleurigny
la Valliere. Il estoit Chevalier
de l'Ordre de S. Jean de Jeru
salem, & Commandeur d'Ivry
le Temple.

M^r Palliot, Parisien, Histo
riographe du Roy, & Genea
logiste du Duché de Bour
gogne, mort à Dijon à quatre
vingt-neuf ans le 5. de ce mois.
Il estoit fort entendu dans le
Blason, & dans la connois

GALANT. 245

fañte des Maisons, & Familles,
dont il a laiffé un nombre pro-
digieux de Memoires, prin-
cipalement touchant les blaf-
fons & Familles de Bourgo-
gne. Nous avons de luy plu-
fieurs Ouvrages imprimez,
entre lesquels font, le Parle-
ment de Bourgogne, in folio
à Dijon en 1649. la Science
des Armoiries de feu Louvar
Gélot, augmentée d'un grand
nombre d'Armoiries im-
mé auffi in folio en 1661. La
Genealogie des Comtes de
Chamilly, imprimée encore
in folio, divers Extraits de la

X iij

246 MERCURE

Chambre des Comptes de
Bourgogne imprimez in folio
& plusieurs autres Genealo-
gies de Maisons particulieres.

M^r de Creil, ancien Maistre
d'Hôtel du Roy. Il avoit plus
de quatre vingt ans, & estoit
un des grands Curieux de Pa-
ris. Il a laissé un riche Cabinet
de Tableaux, Pierrieres, Bu-
ttes, Estampes, & autres cu-
riositez.

Messire Louis Henry de Lo-
menie, mort âgé de plus de
soixante ans dans des senti-
mens d'une resignation tres-
édifiante. Antoine de Lemo,

nie, S^r de la Ville aux Clercs,
Fils de Marial de Lomenie,
dont Henry Roy de Navarre
avoir toujours estimé la fide-
lité, fut dans la même confi-
deration auprès de ce Prince,
qui le fit Secrétaire de ses
Commandemens, & se servit
de luy en cette qualité devant
les guerres de la Ligue. Quand
il fut parvenu à la Couronne,
il le fit Secrétaire de son Ca-
binet, & l'envoya en 1598.
Ambassadeur Extraordinaire
en Angleterre. Il l'honora en
1606. de la Charge de Secrétaire
d'estat, qu'il occupa avec beau-

248 **MERCURE**

coup de prudence. Cet Antoine de Lomenie mourut le 7. Janvier 1638. âgé de quarante-deux ans, laissant d'Anne d'Aubourg, Fille de Charles, S^r de Porcheux, Henry Auguste de Lomenie, Comte de Brienne & de Mombiron, Baron de Pougi, Prevost & Maître des Ceremonies des Ordres du Roy; Antoinette de Lomenie, mariée en premières nocés à André de Vivonne, S^r de la Chastaigneraie, & en secondes, à Jaques Chabor, Marquis de Mercbeau, & Catherine Henriette

GALANT. 249

de Lomenie, Femme de Henry d'Orleans, Marquis de Rochefort. Henry Auguste de Lomenie fut premierement Secretaire du Cabinet du Roy, & après divers emplois, il obtint en 1615. la survivance de la Charge de Secretaire d'Etat de M^r de Lomenie son Pere. Le Roy Louis XIII. l'honora toujours d'une affection particuliere, & l'ayant fait Capitaine du Chateau des Thuilleries, après la mort du Connestable de Luynes, il l'envoya en 1624. Ambassadeur en Angleterre, pour les

296 **MERCLUND**

Articles du Mariage d'Es-
pagnie de France, la Serenissime
avec le Prince de Galles. Il
fut fait Conseiller d'honneur
au Parlement de Paris en 1632
& il se démit en 1643. de sa
Charge de Secrétaire d'Etat
en faveur de M^r du Plessis. Peu
après, au commencement du
regne de Louis le Grand, la
Reine Mere, Anne d'Autri-
che Regente, luy donna la
même Charge de Secrétaire
d'Etat que M^r de Chavigny
avoir exercée. Il avoit alors
le département des affaires
étrangères, & il n'y a point de

CALANT. 25

Cours en Europe, où son nom ne vivoit encore par la grande réputation qu'il s'y est acquise. Il mourut en 1666, âgé de soixante & onze ans, ayant épousé en 1623. Louise de Beaumont, Fille de Bernard, S^r du Massé, Gouverneur de Saintonge, d'Angoulesme & du Pays d'Aunis, & de Louise de Luxembourg, Bricant. Il eut de ce Mariage Louis Henry de Lomenie, Comte de Brienne, dont je vous apprens la mort, Charles - François Evêque de Coutances, Abbé de Saint Germain d'Auxerre,

252 MERCURE

de Saint Eloy de Nogon, & de
Saint Cyprien de Ppitiass;
Alexandre Bernard, Chevalier
de Malte, Commandeur
de la Rochelle, Marie An-
toinette, Femme de Nicolas
Jochin Rohaut, Marquis de
Gamaches, Chevalier des Or-
dres du Roy, & Jeanne & Me-
deleine, mortes jeunes. M^{le} le
Comte de Brienne, qui vient
de mourir, merita la survivan-
ce de la Charge de son Pere
en 1651. n'ayant encore que
seize ans. L'année suivante il
alla en Hollande & en Suede,
dont il a écrit le voyage en

GALANT. 257

Latîn. Il épouſa en 1656. Henriette, Fille puînée de Leon Bouthillier, Comte de Chavigny. Elle mourut en 1664. & il fut tellement touché de ſa mort, qu'il ſe retira à l'Oratoire. Il a eu d'elle Henry Louis Comte Brienne, Anne-Marie Therese, & Madeleine de Lomenie, & il eſt mort le 14. de ce mois à l'Abbaye de Château Landon.

M^r Trobat. Il eſtoit Preſident du Conſeil Royal de Rouſſillon, & Intendant pour le Roy dans cette même Province.

254 MERCURE

Le Dimanche 20. de ce mois, M^r l'Abbé de Chavigny, nommé à l'Evêché de Troyes, fut sacré dans la Chapelle du Seminaire de Saint Sulpice, par M^r l'Archevêque de Sens, son Métropolitain, assisté de M^{rs} les Evêques de Châlons sur Saône & de Fréjus. Le nouveau Prelat donna ensuite à dîner dans le Seminaire à tout le Clergé qui s'estoit trouvé à la Ceremonie, & M^r le Comte de Chavigny, son Frere, régala chez luy toute la Famille & tous les Seculiers.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit le *Moulin à vent*, & il a esté trouvé par Mrs le Fèvre, Maître Ecrivain de la rue Guerin-Boisseau; Daniel le Chin, Procureur Fiscal à Egligny près d'Auxerre; Darqueneville de Morinfroy de la Chine, de la rue Dauphine; l'Abbé de Saint Domingue; Charles de la rue de l'Arbre sec; le Roy Chapelier, & le jeune Fourbisseur de la même rue; le celebre Ecrivain du coin de la rue de Nevers; Moufle & Fleury, & son Ami Melivet

256 **MERCURE**

de Nantes ; Desnots & l'Abbé.
La spirituelle Javotte de la rue
S. Jacques ; la Nimphe du Joly-
bois du Pont S. M. la petite
Chochette de Besons ; Ma-
demoiselle Petitauf de la rue de
la Huchete ; la Beauté de vis
à vis le Petit Saint Antoine ;
l'infidelle Toulouse , & l'in-
constante Grassot.

L'Enigme qui suit vient de
bonne main , & merite l'ap-
plication de vos Amies.

SSS222 S22S22 SSS2S

ENIGME.

J Ay comme un Centaure,
 Outre mes deux bras,
 Quatre pieds encore,
 Sur lesquels je vas
 Ainsi qu'on me pousse.
 Souvent une bousse
 Qu'on met sur mon dos,
 Où je n'ay point d'os
 Qui ceux que je porte
 Blesse en nulle sorte.
 Je n'ay point de crin,
 De laine, de plume,

Avril 1698.

Y

LES MERCURE

Ny de poil en fin,
Qui contre le rume
Par tout le dehors.

Me couvre le corps.

J'ay toutes ces choses
Dans le ventre encloses,

L'Air que je vous envoie
gravé, & dont vous allez lire
les paroles, a esté fait par un
fort habile Musicien.

AIR NOUVEAU.

J'ay vû perir un aimable feuil-
lage,

Que j'ay un croistre avecque mon
amour.



39
ST
R.
16-
ch
Sa.
oir
du
qui
tont
Ra
r. la
mis
ord
lre

2
N
Q
T
M
7
D

gr
le
fa

J
Q

Ab., si j'étois bien sage,
On des serroit mener tous deux
en mesme jour,

Le 22. de ce mois S. A. R.
Monseur donna un manifeste
que Repas à Milord Portland.
On mangea dans l'ancien Sa-
lon de S. Louis. Monseur étoit
dans le milieu de la Table du
grand côté. Cette Table qui
formoit un quarré long, étoit
de vingt couverts, S. A. R.
avoit à sa droite Monsieur le
Duc de Chartres, & au dessous
de ce Prince étoit Milord
Portland, dont la place étoit

Y ij

260 MERCURE

voit le rang de la droite. Monsieur avoit à sa gauche madame de Montauban. Le fils de milord Portland estoit ensuite & finissoit la file de la gauche. A la droite de M^r Portland estoient Madame la Duchesse de Foix, & ensuite un milord, madame de Furstemberg, M^r le Chevalier de Lorraine, M^r le Comte de Marsan, M^r le Marquis Duffar, M^{rs} de Charillon, de Cayeux, de la Fare, de Saffenage, d'Estampes, & deux Seigneurs Anglois. Il y eut quatre Services. L'abondance & la delicatesse s'y trou-

vèrent ensemble, & l'on y vit
 tout ce que la Saison peut pro-
 duire, même de prématuré.
 Il y avoit au milieu de la Ta-
 ble un grand Surtout, ou mi-
 lieu de Table de vermeil doré.
 Il y a peu de temps que ces
 sortes d'Ouvrages sont in-
 ventez, pour gagner le milieu
 des Tables. Ils y demeurent
 pendant tout le Repas. On en
 fait de plusieurs plans diffé-
 rens. Ils sont souvent enrichis
 de Figures, & portent quan-
 tité de choses pour l'usage de
 la Table; en sorte qu'on ne
 peut rien souhaiter de mieux.

161 MERCURE

faire à un Repas que l'on n'y
trouve. Ces espèces de Mathé-
matiques de nouvelle invention,
cachent dans les repas de
jour, sous des ornemens uti-
les, les endroits où l'on met le
foir des bougies. Le Sur-tout
de Monsieur est de M^r de
Lannay, qui en a fait deux
pour le Roy, où l'on voit tant
et que l'invention, l'art, & le
beauté du travail peuvent
fournir pour embellir un ser-
vice, & pour enrichir d'or
& d'argent, s'il est permis
de parler ainsi. A l'issue du
repas on trouva plusieurs

béchers à six Chevaux, dans lesquelles on se mit pour se promener dans le Parc, & pour voir jouer les eaux.

Il y a longtems que vous souhaitez un Portrait de Monseigneur le Dauphin, de la main de M^r Perfon, Professeur de l'Academie Royale de Peinture, & qui a si heureusement réüssi au Portrait du Roy, qu'il s'en est fait un nombre infiny de copies, pour toutes les Cours de l'Europe. Le même M^r Perfon vient d'avoir l'honneur de

264 MERCURE

peindre Monseigneur, & ce Prince a eu la bonté de luy accorder le temps nécessaire pour mettre cet ouvrage dans sa perfection, & a témoigné ensuite qu'il en estoit fort content, ce qui a esté suivy des applaudissemens de toute la Cour. L'empressement va estre grand pour ces Portraits, & si vous ne prenez vos précautions de bonne heure, nous courez risque d'attendre long temps pour en avoir.

La Charge d'Intendant de
le Garderobe de Monsieur,
vacante

vacante par la mort de M^r Merille, connu par sa probité, & par sa grande application dans le service, a esté donnée à M^r Nocrer, premier Valet de Garderobe de Son A. R. Il y a si longtems qu'il est dans le service que ce Prince a eu tout le temps necessaire, pour connoistre dequoy il est capable, & luy ayant trouvé le zele, la connoissance & l'assiduité qu'il faut avoir pour remplir cette Charge, qui demande des soins continuels, & un homme intelligent &

Avril 1698.

Z

246 MERCURE

fidelle, il ne faut pas s'étonner si son Altesse Royale l'avoit choisi, même avant la mort de son Prédecesseur.

On a eu nouvelles que le 14 de mois le Prince de Lorraine, Frere de Monsieur le Duc de Lorraine avoit esté élu Evêque d'Osnabrug. Il avoit déjà l'Evêché d'Olmuts, Suffragant de Pragues. Olmuts est une Ville de Bohême, autrefois Capitale de la Moravie. L'Evêché d'Osnabrug, Ville Anseatique d'Allemagne dans la Westphalie, fut

GALANT. 267

fondé par Charlemagne en 776. Il est Suffragant de l'Archevêché de Cologne, & vaut plus de deux cens mille livres de rente. Il y a aujourd'huy alternative pour cet Evêché entre les Catholiques & les Lutheriens. Après la Paix de Munster, l'Evêque d'Osna-brug estoit Catholique, & Ernest Auguste de Brunswic, Prince Protestant dernier, & Duc de Hanover; luy ayant succédé, la mort l'a laissé vacant, ce qui est cause que l'Election que l'on vient d'en

Zij

268 MERCURE

faire est tombée sur un Catholique.

Monsieur le Prince de la Roche-sur Yon, Fils aîné de S. A. R. Monsieur le Prince de Conti, mourut le 25. de ce mois âgé de trois ans cinq mois. L'esprit de ce Prince estoit aussi avancé que s'il eust esté dans la dixième année. Le corps de ce Prince est en déposit dans l'Eglise des Carmelites du grand Couvent, au Fauxbourg S. Jacques, où il fut porté le vingt-quatre de ce mois. Le Roy & toute la

GALANT. 269

Cour en ont pris le duïl. Je
suis vôtre, &c.

A Paris le 30. Avril 1698.

Z iij



TABLE.

P

Recluse.

Sonnet sur la Paix.

Discours sur la grandeur du Roy.

Discours sur l'aîné des Jumeaux.

Regrets d'un Mary sur la mort
de sa Femme. Page 77

*Lettre sur le Livre des Supersti-
tions de Mr Thiers. 84*

Lettre en Prose & en Vers de M.
l'Abbé de Poissy. 1729

TABLE

Lettre sur le bon goût. 115

Réponse à la Lettre précédente. 124

Ode sur le retour de la Paix. 135

Prix tirez par les Chevaliers de
la Butte de Troyes. 148

Histoire. 157

Lettre de Mademoiselle d'Alexac
la Chaise de la Tour du Pin, à
M^r l'Abbé de Poissy. 182

Madrigal. 193

Départ de M^r Chamoy, Gentil-
homme Ordinaire de la Maison
du Roy, pour Ratisbonne. 195

Traité de la Vie parfaite selon les
regles de l'esprit de Christia-

TABLE

<i>nisme.</i>	196
<i>Les plus belles Lettres Françoises sur toutes sortes de sujets, tirez des meilleurs Auteurs.</i>	205
<i>Recueil de Contes, sous le titre des illustres Fées,</i>	209
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	210
<i>Mariages.</i>	215
<i>Mr le Marquis de Castries est pourvu de la Charge de Che- valier d'honneur de Madame la Duchesse de Chartres.</i>	230
<i>Agrément de la Charge de Colo- nel general des Dragons, donné à Mr le Comte de Gaiche.</i>	231
<i>Réjouïssances singulieres faites à Anchyle Chasteau en Picardie.</i>	

TABLE.

Morts.	240
Sacre de Mr l'Evêque de Troyes.	254
Article des Enigmes.	255
Grand repas donné par Son Altesse Royale.	259
Portrait de Monseigneur le Dauphin.	261
Change d'Intendant de la Garde-robe de S. A. R. donnée.	262
Election de Mr le Prince de Lorraine à l'Evêché d'Osma-brug.	266
Adieu de Monsieur le Prince de la Roche sur Yon.	268



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Après un si cruel orage, doit
regarder la page 193.

L'Air qui commence par
Jay vû perir cet aimable, &c.
doit regarder la page 258.

אשר יתן לך ה' אלהיך

לעולם ואל תשכח

אשר עשה לך ה' אלהיך

כי יצאך ממצרים

כי יצאך ממצרים

כי יצאך ממצרים

כי יצאך ממצרים

M. deville

